



Le mode opératoire de la campagne de vaccination anti-Covid-19

Page 9

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9194

Vendredi 18 Décembre 2020

Les camouflets se suivent et se ressemblent pour les séparatistes et leurs commanditaires

C'est au tour du parti basque espagnol de faire dans la Realpoltik

Condolances de S.M le Roi à la famille de Nouredine Saïl



Nouredine Saïl, l'amitié pour philosophie

Par Mohamed El Gahs

Page 13

Commémoration du 45^{ème} anniversaire de la disparition d'Omar Benjelloun

L'homme, le journaliste, le militant, le martyr



Page 2



Lire page 4

Session ordinaire du Conseil national



En raison de l'état d'urgence sanitaire, la session ordinaire du Conseil national de l'USFP se tiendra par visioconférence ce samedi à partir de 10 heures.

Commémoration du 45^{ème} anniversaire de la disparition d'Omar Benjelloun

L'homme, le journaliste, le militant, le martyr

Anniversaire



L'assassinat d'Omar Benjelloun, martyr de la liberté, de la démocratie et du socialisme fut un acte terroriste, planifié par ceux qui ont fait du meurtre sous couvert de la religion, une idéologie. Des personnes ignorantes, endoctrinées par la haine et le prosélytisme, ont été les instruments de ce crime odieux avec la complicité des services de sécurité de l'époque, obsédés par les moyens d'endiguer l'avancée de la pensée itihadie, notamment après le succès des travaux du Congrès extraordinaire de janvier 1975.

Au cours de ces assises historiques, l'USFP avait adopté, dans des circonstances difficiles, la voie de la clarté idéologique et du militantisme démocratique et ouvert sur l'avenir. Il avait, par ailleurs, érigé la récupération de l'intégrité territoriale au rang de préoccupation majeure, transcendant ainsi les petits calculs. L'assassinat d'Omar Benjelloun par les intégristes de la Chabiba Islamya avait été froidement planifié et exécuté en vue de porter un coup dur à l'USFP. En mettant un terme à la vie d'un leader politique, les hérauts de l'obscurantisme croyaient pouvoir ébranler le parti des forces populaires, ses valeurs, ses principes et son action. Il n'en fut rien puisque l'USFP n'a jamais dévié de sa voie et que sa détermination n'est sortie que plus grande et plus aguerrie de cette épreuve.

Deux menaces de mort ont précédé ce crime odieux sous forme de colis piégés. Le premier, destiné au martyr Omar Benjelloun, n'a pas explosé et le second adressé, le même jour, à son compagnon de lutte Mohamed Elyazghi, a explosé au visage de ce dernier. Non satisfaites de cet attentat, les forces de la réaction ont planifié et entraîné leurs nerfs pour commettre leur forfaiture de manière directe sur la personne d'Omar Benjelloun.

45 années sont passées depuis que ce dernier, que Dieu ait son âme, est tombé, ensanglanté, devant le seuil de sa maison à Casablanca, le 18 décembre 1975. Mais ses enseignements et son souvenir sont toujours vivaces dans la mémoire des militants et militantes itihadis et également dans la mémoire de toutes les forces de gauche et de l'ensemble du peuple marocain.

Le regretté fut, en effet, un militant brillant dans nombre de domaines. Ce fut aussi un journaliste audacieux qui n'hésitait jamais à dénoncer l'injustice et à propager la pensée démocratique socialiste et les valeurs de la modernité tout en veillant à exercer sa mission avec professionnalisme en tant que responsable des journaux à Al Moharrir et Palestine.

Au côté d'Omar le journaliste, Omar l'avocat compétent et courageux défendait le droit. Dans un cas comme dans l'autre, il le faisait avec courage et abnégation, joignant la pensée à l'action et se dépensant sans compter. Ce fut le parfait exemple de l'intellectuel organique.

Toutes ces qualités l'avaient doté d'un charisme qui a puisé sa pérennité de sa modestie et de son humanisme et en même temps de son autodidaxie et de sa flamme militante qui ne faisait que se renforcer dans les moments les plus critiques.

Il fut donc et il demeurera à jamais l'exemple du parfait militant qui ne recule devant aucun sacrifice pour que le Maroc puisse profiter à tous les Marocains.

Un crime odieux

Casablanca, le 18 décembre 1975. Il est 15h et nous sommes à proximité du 91, rue Camille Desmoulins (aujourd'hui Boulevard Al Massira Al Khadra), la célèbre avenue commerçante de la ville blanche. Un homme, la quarantaine, quitte sa petite villa et se dirige vers sa voiture, une R16 blanche. Deux inconnus l'attendent et l'abordent sans crier gare.

Les deux assaillants, qui ont bien planifié leur coup, sortent en une fraction de seconde un arsenal d'armes artisanales: un couteau, un tournevis, une manivelle, etc. Une pluie de frappes d'une rare violence s'abat sur leur interlocuteur. Il prend un premier coup à la poitrine, un deuxième au dos et un troisième à la tête, qui lui sera fatal. Il est à terre, inerte et git dans une mare de sang. Mort.

La victime s'appelle Omar Benjelloun. Cet idéologue, syndicaliste, ingénieur, avocat et journaliste, est l'un des acteurs politiques de tout premier plan dans ce Maroc agité des années de plomb.

Ce 18 décembre 1975, le Maroc vient tout simplement d'assister à l'assassinat politique le plus crapuleux et barbare qui soit.

Omar Benjelloun, fier fils de l'Oriental et militant au long cours, n'est plus.

Alors, qui était-il vraiment ? Un fils du peuple, un vrai. Né en 1934 à Berguent, un village niché dans l'Oriental, près d'Oujda, il s'acharne dans ses études et devient l'un des premiers ingénieurs marocains en télécommunications formés en France. Avec, en parallèle, un diplôme en droit.

De retour au pays, son étoile brille dans le ciel du parti des forces populaires, principale formation d'opposition.

Il sillonne le pays pour mobiliser les masses, quand il n'est pas en prison. Et c'est précisément derrière les barreaux qu'il couche noir sur blanc ses idées pour le renouveau du parti. Résultat : le rapport idéologique qu'il présente lui-même devant le Congrès extraordinaire de janvier 1975 porte sa signature et celle de Mohamed Abed El Jabri, le "philosophe" du parti et l'un de ses principaux idéologues.

Travailleur infatigable, Omar Benjelloun est aussi un journaliste qui dirige d'une main de maître Al Moharrir, le quotidien du parti, à l'époque le journal le plus influent du pays. Son action politique infatigable et l'audace de sa chronique Bissaraha (En toute vérité) dérangent pas mal de monde. Il est ainsi devenu l'homme à abattre. Mais ses assassins pouvaient-ils en faire de même pour sa pensée ? Loin s'en faut.

L'intégrisme voulait assassiner les valeurs démocratiques en devenir

Une bande terroriste drapée des oripeaux d'une religiosité fanatique a porté atteinte à la vie du grand leader itihadî Omar Benjelloun, qui est tombé assassiné devant sa maison, rue Camille Desmoulins à Casablanca, le 18 décembre 1975.

Les commanditaires de cet acte sanglant ont à été le premier assassinat terroriste barbare commis au nom de la religion, de l'histoire politique moderne du Maroc, ne visaient pas l'élimination physique d'un leader politique juste qui ne recule devant rien pour défendre la justice. Ils visaient aussi et principalement, l'élimination des valeurs à la défense desquelles, le martyr avait consacré sa vie: les valeurs de démocratie, de modernité et la construction d'une société nouvelle.

N'ayant pas supporté la grande valeur du regretté, ni son rayonnement intellectuel, ils avaient planifié son élimination physique, croyant que leur obscurantisme pourrait faire disparaître l'idéal auquel il avait consacré sa vie.

Omar Benjelloun avait, en effet, choisi, sa vie durant, la voie de la lutte démocratique à l'intérieur de la patrie, supportant avec courage et noblesse l'emprisonnement et la condamnation à mort. Et quand les ennemis de la démocratie ont désespéré de le détourner du choix démocratique, ils lui ont envoyé un colis piégé.

Ayant échappé à cet attentat odieux, ils décidèrent de l'éliminer physiquement.

La providence a voulu 28 ans après l'acte terroriste qui a visé la vie d'Omar au cœur de Casablanca, que cette même ville soit secourue une seconde fois par les actes terroristes barbares du 16 mai.

Et de la même manière avec laquelle les Usfpistes ont résisté au flux terroriste des années 70, en persévérant dans leur lutte démocratique et leur conviction dans le fait que l'édification de l'Etat des institutions et la consolidation de la pratique démocratique authentique sont les véritables armes pour éradiquer le terrorisme.

Ils sont aujourd'hui encore plus atta-

chés à cette voie qui a démontré sa justesse et estime que l'Etat doit lutter sans répit contre cela pour préserver les acquis de la nation marocaine.

Les militantes et militants doivent se rappeler la leçon de démocratie qu'inspire le parcours du martyr Omar, qui a cru en la démocratie en tant que théorie et pratique, au point de sacrifier sa vie pour elle.

Et de la même manière qu'Omar était convaincu que la voie de l'action militante authentique, ne peut être que celle de la démocratie, cette démocratie politique, économique, sociale et culturelle, globale. Il a lié conformément aux principes de notre parti, la démocratie et la libération dans le cadre de notre unité territoriale, de nos territoires occupés. Il avait affronté les séparatistes dans tous les forums à l'extérieur du Maroc, avec les valeurs du militant démocrate unitaire et exceptionnel. Il est allé à La Haye suivre les séances de traitement du dossier du Sahara marocain devant la Cour internationale de justice. Ses correspondances de La Haye publiées par le quotidien interdit "Al Moharrir", sont le témoignage de cette noblesse patriotique.

Les contributions éclairées à la préparation du rapport idéologique de 1975 ont montré aussi ce visage rayonnant d'Omar le musulman démocrate et socialiste.

Le musulman authentique imprégné de valeurs, de justice, d'égalité demeure convaincu avant tout cela, de la valeur du pardon et de la tolérance y compris vis-à-vis de ses bourreaux.

La fidélité au souvenir d'Omar Benjelloun exige donc que les militants de l'USFP puissent continuer à cultiver l'esprit de camaraderie fondé sur l'éthique, la démocratie, la capacité d'écoute vis-à-vis des citoyens, l'action en profondeur dans la société, la valorisation de l'effort intellectuel et culturel ainsi que le renouvellement des moyens d'action et leur consolidation.

Une œuvre immortelle

Le meurtre d'Omar Benjelloun, que Dieu ait son âme, était un coup dur pour l'USFP. Un crime qui a mis un terme à la vie d'un grand leader politique itihadî. En dépit de la gravité de cette catastrophe, l'USFP est resté fidèle aux résolutions du Congrès extraordinaire de 1975.

Ses idées et ses principes, qui sont bien entendu ceux de son parti, ne se sont pas éteints. Son souvenir est toujours vivant dans la mémoire des militants et militantes itihadis et également dans la mémoire de la gauche et de l'ensemble du peuple marocain.

Tout jeune encore, Omar Benjelloun a œuvré pour l'unification des rangs de la gauche. Aujourd'hui, l'USFP poursuit la réalisation de cette mission historique qui a pour ambition, l'édification d'un grand parti socialiste démocratique ouvert à tous ceux qui partagent ses valeurs et ses choix.

La commémoration de l'anniversaire du martyr Omar Benjelloun doit être une opportunité pour nous inspirer des leçons de sa pensée et de son passé militant.

Il fut un militant ferme et brillant dans nombre de domaines différents, devenu un seul terrain pour un long combat de l'homme pour l'Homme. L'Homme, en même temps, un moyen et une fin pour tout projet de développement économique, social, culturel ou politique.

Aux côtés d'Omar le journaliste, Omar l'avocat compétent et courageux qui défendait le droit. Dans les deux cas, il est resté fidèle à ses principes politiques, à ses valeurs. Il est bien utile pour les avocats itihadis de s'inspirer de son parcours professionnel et intellectuel.

Le Centre marocain de développement et de sensibilisation juridique et la section de la Chabiba ittihadia à El Fida organisent un débat sur les droits des commerçants

Le Centre marocain de développement et de sensibilisation juridique, en partenariat avec la section de la Chabiba ittihadia à El Fida à Casablanca, a organisé, le 11 décembre courant, un colloque sur la réalité de la pratique commerciale dans la préfecture d'El Fida-Mers Sultan en se penchant sur les principes les plus importants du commerce, les lois régissant le commerce et le travail des commerçants, les moyens d'atteindre l'objectif escompté de la pratique commerciale, ainsi que les droits les plus importants dont les commerçants devraient bénéficier.

Plusieurs intervenants ont pris part à ce colloque organisé à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme, dont notamment Ayoub El Ghanmia, chercheur en droit et président du Centre marocain pour le développement et la sensibilisation juridique, Mohamed Krouit, secrétaire de la section de la Chabiba ittihadia à El Fida et membre du Conseil national de la Chabiba

et Khalil Hassaoua, professeur-chercheur en économie et gestion.

Les intervenants ont mis l'accent sur les contrats de bail des locaux à usage commercial et leurs conditions particulières dans le Dahir du 24 mai 1955 sachant que ce dernier a été abrogé à la lumière de la nouvelle loi qui régit les rapports entre bailleurs et locataires d'immeubles ou de locaux à usage commercial, à savoir la loi n° 16/49. Cette nouvelle loi, selon les intervenants, a apporté plusieurs modifications telles que l'annulation des contrats de bail verbaux et l'énumération des locaux qui sont soumis à ladite loi.

Les intervenants ont également exhorté les commerçants à respecter la loi et les autres dispositions légales concernant la pratique commerciale, comme le respect des procédures d'enregistrement lors de la vente ou de la location, tout en évoquant aussi les problèmes auxquels les commerçants sont confrontés dans la région et en s'engageant à défendre leurs intérêts.



Le Centre marocain pour le développement et la sensibilisation juridique et la Chabiba ittihadia ont également évoqué la manière d'octroi des licences aux commerçants et les conditions y afférentes, soulignant que de nombreux magasins et locaux connaissent un réel problème au niveau

des plans, puisque la plupart des terrains dans la préfecture d'El Fida Mers Sultan sont enregistrés à la Conservation foncière comme des terrains nus, tandis que le Conseil de l'arrondissement insiste sur la nécessité de présenter les plans des magasins, ce qui s'avère difficile pour les commerçants.

Cette réalité a incité le Centre marocain de développement et de sensibilisation juridique ainsi que la section de la Chabiba ittihadia à El Fida à préparer une recommandation qui sera soumise au Conseil de la ville de Casablanca afin d'alléger ces conditions.

H.T

Un avocat ittihadia élu à la tête du Barreau de Marrakech



L'avocat ittihadia Mohamed Salah El Hamidi a été élu président du barreau de Marrakech, après avoir devancé Ibrahim Sadouq au deuxième tour des élections, qui se sont déroulées le 11 décembre courant.

En effet, Mohamed Salah El Hamidi a remporté 670 voix contre 173 voix pour son rival.

Lors du premier tour de ces élections auxquelles ont pris part 12 avocats, Mohamed Salah El Hamidi a remporté la première place avec 247 voix contre 111 voix pour Ibrahim Sadouq, alors que Salaheddine Dadouch a obtenu 82 voix, Khaled El Fatoui (74), Moulay Abdelaziz El Alaoui El Moudni (71), Omar Bentou (70), Moulay Abdelatif Htiich (65), Abdelaziz Moumen (63), Abdelatif Fikri (40), Saïd Benslam (36), Mouhamed

Boulmane (7) et Fatima Rebbahi (5).

Trois avocats appartenant à l'USFP étaient en lice pour la présidence du barreau de Marrakech et ils ont remporté les trois premières places au premier tour. Cela démontre que l'USFP est fortement présent dans les rangs des avocats à Marrakech, ce qui pourrait renforcer davantage le secteur des avocats ittihadis dans cette ville à l'avenir.

Il convient de rappeler que Mohamed Salah El Hamidi était un militant du mouvement de gauche 23 Mars. Il a été arrêté et emprisonné avec un groupe de militants avant d'être libéré en 1984. Ensuite, il a rejoint l'USFP. Mohamed Salah El Hamidi a été élu à maintes reprises membre du barreau de Marrakech, et était plusieurs fois en lice pour la présidence dudit barreau.

Renouvellement de la section de l'USFP à El Mrissa

Dans le cadre du dynamisme organisationnel que connaît l'USFP au niveau national, régional et provincial, une assemblée générale pour le renouvellement de sa section à El Mrissa s'est tenue récemment au siège du secrétariat provincial du parti à Salé, présidée par le coordinateur provincial Saïd Bellout. Au terme de cette réunion, Ali El Ghanbouri a été élu nouveau secrétaire de la section.

Dans une allocution, Saïd Bellout a évoqué le contexte politique national marqué notamment par les récents développements concernant la cause nationale et la reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté du Maroc sur son Sahara. Il a appelé tous les Ittihadis au niveau de la ville de Salé à se mobiliser pour soutenir la cause nationale et à défendre les choix et convictions fermes de l'USFP à ce sujet.

Sur le plan organisationnel, Saïd Bellout a rappelé les étapes franchies par l'organisation du parti au niveau de la ville de Salé ainsi que les sérieuses mesures prises pour la reconstruction de la stratégie nationale du parti visant la réconciliation et l'ouverture.

Pour sa part, Ali El Ghanbouri a souligné, dans une allocution après son élection à la tête de la section d'El Mrissa, le rôle positif joué par l'USFP à joué, ainsi que les efforts partisans qui ont favorisé la reconstruction du parti, appelant les Ittihadis à l'unité pour surmonter tous les obstacles et permettre au parti de jouer un rôle important au sein de la ville de Salé.

Il a également mis l'accent sur la nécessité de s'ouvrir sur tous les Ittihadis sans exception et sur toutes les compétences de la ville qui partagent la même vision du parti, et ce selon un plan d'action concret visant à créer une dynamique partisane et sociétale.

Les camouflets se suivent et se ressemblent pour les séparatistes et leurs commanditaires

C'est au tour du parti basque espagnol de faire dans la Realpolitik



Il semble que la décision historique du président américain, Donald Trump, reconnaissant la souveraineté entière et pleine du Royaume du Maroc sur son Sahara a poussé des partis, qui soutiennent la chimérique RASD et leurs projets séparatistes déstabilisateurs de la région maghrébine, à revoir leur copie et à adopter des positions plutôt sages concernant le conflit du Sahara.

La preuve en est, le Parti nationaliste basque (PNV) connu pour son hostilité au Maroc et à son intégrité territoriale. Selon Europa Press, ce parti a affirmé, mercredi, que le Polisario doit comprendre «ce qui est possible et ce qui est impossible» pour parvenir à une solution à la question du Sahara marocain.

«Le monde a beaucoup changé ces dernières années. Ainsi, il faut faire comprendre au Polisario ce qui est maintenant possible et ce qui est impossible» pour le règlement de la question du Sahara, a déclaré le porte-parole de ce parti au Congrès des députés espagnol, Aitor Esteban.

«Du point de vue géostratégique, le Polisario a perdu (...) donc il doit chercher une solution dans le cadre du possible» pour régler ce conflit artificiel, a-t-il mis en exergue lors d'un débat tenu en

présence du chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, et de plusieurs membres de l'exécutif. En clair, Aitor Esteban exhorte le Polisario, qui a échoué sur tous les plans, militaire et diplomatique, à reconnaître cette nouvelle réalité géopolitique, à se départir de ses projets séparatistes fantasmagoriques et à adhérer au Plan d'autonomie proposé par le Maroc depuis 2007 et soutenu par la communauté internationale.

«Nul ne peut nier l'importance géostratégique de plus en plus affirmée du Maroc, dans la lutte contre le terrorisme et l'immigration illégale et d'autres domaines», a, par ailleurs, précisé Aitor Esteban.

Pour cette raison, le porte-parole du PNV a mis l'accent sur l'impératif de préserver une bonne relation avec le Maroc, «un pays important» pour l'Espagne et l'UE.

Cette position exprimée par le membre du PNV est plus positive et avancée que celle exprimée lors de ce débat par le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez qui a souligné, selon une dépêche d'Europa Press, la «centralité de l'ONU» dans la recherche d'une solution au conflit du Sahara.

Selon lui, le gouvernement espagnol travaille avec le Secrétaire général de

l'ONU pour la nomination d'un envoyé spécial du S.G de l'ONU, lequel poste est vacant depuis 18 mois, estimant que cette absence «entrave la poursuite des négociations entre les parties».

«La centralité de l'ONU est claire pour nous et nous n'ignorons pas le sort d'un peuple avec lequel nous avons des liens historiques», a-t-il mis en exergue.

Il y a quelques jours, la ministre espagnole des Affaires étrangères, de l'UE et de la Coopération, Arancha González Laya, avait suscité la polémique quand elle avait souligné lors d'un entretien avec la radio Onda Cero que «la solution au problème du Sahara occidental ne dépend pas de la volonté ou de l'action unilatérale d'un pays, quelle que soit sa taille, mais le centre de gravité est à l'ONU».

D'aucuns diront que les membres du gouvernement espagnol prennent ce genre de positions mitigées pour ne pas provoquer la colère de Podemos, qui fait partie de la coalition gouvernementale et dont les positions sont hostiles au Maroc et à son intégrité territoriale.

Et c'est peut-être dans ce sens qu'il faut entendre les propos tenus par le leader du Parti populaire (parti de l'opposition), Pablo Casado, qui a fortement critiqué le président du gouvernement en l'accusant de devenir l'otage des partis de

gauche comme Podemos.

«Casado a rappelé une question délicate qui inquiète concernant la politique étrangère du gouvernement, comme la tension avec Podemos pour la souveraineté du Sahara occidental et les problèmes que cela engendre dans la relation institutionnelle avec le Maroc», a souligné le site espagnol La Política-Online. «Qu'en est-il du Maroc et des relations transatlantiques avec les Etats-Unis?», s'est interrogé Pablo Casado, tout en se demandant «comment il est possible que le ministre des Affaires étrangères, Arancha González Laya, ait appris "de la presse" la décision de reconnaître la souveraineté marocaine» sur son Sahara.

Le quotidien espagnol ABC avait écrit récemment que les Etats-Unis n'avaient pas consulté l'Espagne, l'ancienne puissance coloniale du Sahara marocain, à propos de la reconnaissance de la souveraineté du Royaume sur son Sahara, tandis que le membre dirigeant du parti d'extrême droite, VOX, Jorge Buxadé, avait affirmé que «le partenaire le plus fiable pour les Etats-Unis dans le détroit de Gibraltar est le Maroc. L'Espagne n'est plus pertinente dans la politique internationale des Etats-Unis».

Mourad Tabet

Les USA informent officiellement l'ONU de leur reconnaissance de la marocanité du Sahara



Trump reconnaît que "l'ensemble du territoire du Sahara occidental fait partie du Royaume du Maroc".

Dans cette lettre, qui sera consignée en tant que document officiel du Conseil de sécurité, elle précise que la proclamation américaine affirme aussi que la proposition marocaine d'autonomie est la "seule base pour une solution juste et durable au différend sur le territoire du Sahara occidental".

Une copie de la proclamation du président Donald Trump sur le Sahara marocain a été jointe à la lettre que Kelly Craft a envoyée au Conseil de sécurité et au Secrétaire général de l'ONU.

La proclamation réaffirme ainsi le soutien des Etats-Unis à "la proposition d'autonomie sérieuse, crédible et réaliste du Maroc comme seule base pour une solution juste et durable au différend sur le territoire du Sahara occidental".

"Les Etats-Unis estiment qu'un Etat sahraoui indépendant n'est pas une option réaliste pour résoudre le conflit et qu'une véritable autonomie sous souveraineté marocaine est la seule solution possible", lit-on dans ce document historique.

"Nous exhortons les parties à engager des discussions sans délai, en utilisant le plan d'autonomie du Maroc comme seul cadre pour négocier une solution mutuellement acceptable", souligne encore la proclamation du président américain.

L'ambassadrice représentante permanente des Etats-Unis auprès des Nations unies, Kelly Craft, a informé officiellement le Conseil de sécurité de l'ONU et le Secrétaire général de

cette organisation, du contenu de la proclamation émise par le président américain Donald Trump reconnaissant la souveraineté pleine et entière du Royaume du Maroc sur son Sahara.

Dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité, et dont copie a été aussi envoyée au Secrétaire général de l'ONU, l'ambassadrice américaine souligne que la proclamation émise par le président

David Fischer, ambassadeur des Etats-Unis au Maroc

L'ouverture d'un consulat américain à Dakhla permettra de soutenir les projets d'investissement et de développement

L'ouverture par les Etats-Unis d'un consulat dans la ville de Dakhla permettra de soutenir et d'encourager les projets d'investissement et de développement dans la région, a indiqué l'ambassadeur américain au Maroc, David Fischer.

Le consulat américain à Dakhla "permettra de soutenir et d'encourager les projets d'investissement et de développement qui vont apporter des avantages concrets" pour les populations, notamment celles des provinces du Sahara, a-t-il relevé dans une interview à la MAP.

Le diplomate américain a en outre souligné que l'ouverture de cette représentation va permettre aux Etats-Unis de profiter davantage de la position stratégique du Maroc en tant que hub pour le commerce en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient. Il a dans ce sens mis en avant le leadership "audacieux" de Sa Majesté le Roi Mohammed VI qui a su positionner, avec expertise, le Maroc comme "la porte d'entrée écono-

mique" en Afrique, à la faveur des accords de libre-échange signés avec des pays en Europe, au Moyen-Orient et dans le continent africain.

David Fischer a également indiqué que le Maroc est le seul pays en Afrique lié aux Etats-Unis par un accord de libre-échange.

Les deux pays entretiennent, en outre, une coopération "robuste et de longue date" en matière de lutte contre le terrorisme, a-t-il ajouté en soulignant qu'ils travaillent étroitement pour sauvegarder leurs intérêts de sécurité nationale et en relevant que le Maroc demeure un partenaire "important" sur une série de questions sécuritaires.

Rappelant la feuille de route pour la coopération en matière de défense s'étalant sur dix ans signée en octobre dernier entre les deux pays, le diplomate américain a précisé que cet accord vise à "guider" la coopération bilatérale dans des domaines prioritaires, y compris le renforcement des efforts de modernisation entrepris par le Maroc, le but étant, selon lui, de "faire



face, ensemble et d'une manière plus efficace, aux menaces régionales".

Il a en outre indiqué que le Maroc participe, chaque année, à plus de 100 engagements militaires avec les Etats-Unis comme il abrite l'African Lion, "notre exercice militaire annuel le plus large" dans le

continent, notant que le Royaume est également un partenaire "majeur" dans le programme international US d'éducation et de formation militaires.

David Fischer a, par ailleurs, mis en avant la stratégie "globale" mise en place par le Maroc pour lutter contre le terrorisme, laquelle

stratégie inclut des mesures vigilantes de sécurité, la coopération régionale et internationale et des politiques de lutte contre la radicalisation.

Il a dans ce sens souligné que les efforts "réussis" du Maroc en la matière ont permis d'atténuer les risques liés au fléau du terrorisme.

Pierre Henri Dumont, secrétaire général adjoint du parti Les Républicains

La France et l'UE doivent emboîter le pas aux Etats-Unis

La décision des Etats-Unis de reconnaître la pleine et entière souveraineté du Maroc sur son Sahara est "courageuse" et l'Union européenne et la France doivent leur "emboîter le pas", en vue de clore définitivement ce conflit gelé, a affirmé Pierre Henri Dumont, secrétaire général adjoint du parti Les Républicains (LR), principale formation politique de droite en France.

"Sincèrement, le décret signé par Donald Trump est une décision qui peut faire bouger les lignes et qui les fera bouger je l'espère. Car il semble évident à la lecture des traités internationaux que la souveraineté marocaine sur le Sahara ne fait l'objet d'aucune discussion possible", a indiqué dans une déclaration à la MAP Henry Dumont, député, membre de la commission des Affaires étrangères à l'Assemblée nationale.

Selon le député français, "ce conflit gelé doit être définitivement soldé". "Et si la décision américaine de reconnaissance et d'ouverture de consulat économique permet de pouvoir avancer dans cette direction, c'est tant mieux", a-t-il affirmé.

Il a estimé, dans ce contexte, que l'Union européenne et la France, qui considèrent le Maroc comme un partenaire stratégique, doivent emboîter le pas aux Américains.

"Aujourd'hui, je pense clairement qu'il est nécessaire que la France emboîte le pas et reconnaisse à son tour la souveraineté marocaine telle qu'elle est définie par les traités", a affirmé le député français, regrettant au passage qu'il n'y ait pas de "position franche et claire de la part de la France et des députés sur la souveraineté



marocaine au Sahara".

Selon lui, la France doit clarifier sa position d'autant plus que le Maroc, pays partenaire, est garant de la stabilité au Maghreb, en Afrique et dans le pourtour méditerranéen.

"Ce qui est sûr, a dit le secrétaire général adjoint du parti Les Républicains, c'est qu'aujourd'hui un des pays qui est garant de cette stabilité au Maghreb, en Afrique et dans le pourtour méditerranéen en par-

ticulier dans sa partie Sud, c'est le Maroc".

"Aujourd'hui, le Maroc est un îlot de stabilité du Maghreb en particulier, et d'une partie du continent africain, de par la solidité de ses institutions, de par aussi la monarchie incarnée par le Roi Mohammed VI. Cela permet de marquer vraiment une différence avec les autres pays qui composent ce continent", a-t-il noté, estimant que "vouloir déstabiliser, -par une non prise de décision, un non-respect

des traités-, un des seuls pays qui est gage de stabilité est une erreur".

Et "Je trouve, une fois de plus, que la décision de Trump est courageuse et je pense que l'UE et la France doivent maintenant suivre l'exemple des Etats-Unis" a-t-il insisté, avant de conclure qu'"une fois le conflit du Sahara résolu, cela contribuera à établir une paix durable au Maghreb, en Afrique et dans le pourtour méditerranéen".

Soutien du Groupe parlementaire d'amitié Nicaragua-Maroc à notre intégrité territoriale



Le Groupe parlementaire d'amitié Nicaragua-Maroc a exprimé, mercredi, son soutien aux actions entreprises par le Royaume

pour défendre son intégrité territoriale.

«Il est évident que la position irréaliste du Polisario est à l'origine des complexités actuelles», souligne le Groupe parlementaire d'amitié dans un communiqué, rappelant que, bien avant «la déclaration irresponsable de guerre» par les milices du Polisario contre le Royaume du Maroc, la question du Sahara marocain se trouvait déjà dans l'impasse, à cause de l'absence de toute volonté de la part des séparatistes, sous l'influence de "parties extérieures".

Le Polisario, «un groupe qui est victime de sa nature et de sa condition de relique de la Guerre froide, a entrepris des actions déstabilisatrices dans la région, ajoute la même source.

Le communiqué, signé par les députés nicaraguayens Wendy María Guido, Mauricio Orue Vásquez, Adilia del Pilar Salinas Otero et Jimmy Harold Blandón Rubio, appelle au dialogue entre les parties, mettant l'accent sur la nécessité que toutes les parties concernées par ce différend régional respectent les résolutions des Nations unies.

Le Groupe parlementaire d'amitié Nicaragua-Maroc met, également, en relief les "transformations" modernes opérées par le Royaume dans nos provinces sahariennes.

L'Association d'amitié maroco-russe loue la décision américaine

La reconnaissance par les Etats-Unis de la marocanité du Sahara constitue un tournant historique et décisif dans le dossier de la cause nationale, a affirmé l'Association d'amitié maroco-russe.

A l'instar de tous les acteurs associatifs, l'Association d'amitié maroco-russe exprime sa fierté pour les victoires et succès engrangés par la diplomatie marocaine sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, au sujet de la question nationale, couronnés par la reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur l'ensemble de son Sahara, a souligné l'Association dans un communiqué parvenu mercredi à la MAP.

La dynamique diplomatique marocaine continue, aux niveaux régional, africain et international et la conviction des Etats-Unis de la justesse de la cause nationale reflètent clairement le sérieux et la crédibilité du choix du Maroc et de l'initiative d'autonomie dans les provinces du Sud dans le cadre de la souveraineté marocaine, ajoute la même source.

L'Association met l'accent sur la pertinence et la prééminence du plan d'autonomie qualifié par la communauté internationale de solution sérieuse, crédible et réaliste pour parvenir à un règlement de ce conflit artificiel.

L'Association d'amitié maroco-russe a, par ailleurs, salué la position ferme du Maroc sous la conduite de Sa Majesté le Roi, de continuer à porter haut et fort la juste cause palestinienne et de soutenir la solution à deux Etats, tout en affirmant que les négociations entre les parties palestinienne et israélienne restent le seul moyen de parvenir à un règlement définitif, durable et global de ce conflit.

Ahmed Ounaies, ancien ministre tunisien des Affaires étrangères

La reconnaissance par les Etats-Unis de la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara est un acquis considérable

La reconnaissance par les Etats-Unis de la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara représente un "acquis considérable" pour le Royaume dans la défense de son intégrité et de ses droits légitimes, a indiqué Ahmed Ounaies, ancien ministre tunisien des Affaires étrangères.

Il s'agit d'un acquis considérable pour le Maroc dans la mesure où cette reconnaissance émane d'un pays jouissant du droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies, a déclaré l'ancien chef de la diplomatie tunisienne qui était l'invité lundi de la radio privée tunisienne MFM.

Ce droit de veto appuiera le Maroc dans son droit légitime de préservation de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, a-t-il ajouté.

L'ancien ministre tunisien a, par ailleurs, souligné que le Maroc, Roi, gouvernement et peuple, demeure fidèle à ses engagements à l'égard de la cause palestinienne, notant que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en sa qualité de Président du Comité Al Qods, est attaché à cette approche.

Ahmed Ounaies a, en outre, affirmé que le Maroc n'est aucunement responsable de l'échec du choix maghrébin, mais que c'était plutôt la responsabilité de ceux qui jouent avec le feu, ceux qui ont déclaré



la guerre au Maroc et à la Tunisie, relevant que c'est l'Algérie qui a opté pour le séparatisme et non les Sahraouis.

"Les Algériens ne sont pas les seules victimes de leur régime militaire, mais la région du Maghreb dans son ensemble", a-t-il encore dit, soutenant que "ce régime a déclaré la guerre au Maroc et

à la Tunisie".

La seule agression que la Tunisie a subie au lendemain de son indépendance a été commise par ce même régime, a-t-il rappelé en faisant allusion à l'action armée menée contre Gafsa (sud-ouest), et qui a fait des dizaines de victimes parmi les Tunisiens civils.

Tout en faisant remarquer que l'Algérie s'attache toujours à une carte qui date de la période coloniale, Ahmed Ounaies a invité le régime algérien à prendre la bonne décision démocratique, à même de permettre la relance du processus d'édification du Grand Maghreb, ce qui bénéficiera aux pays de la région.

Mohamed Salah Tamek, cheikh d'identification

La dernière déclaration de Christopher Ross trahit la rancœur profonde qu'il voue au Maroc

La dernière déclaration de Christopher Ross, ancien envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, sur la décision américaine reconnaissant la marocanité du Sahara trahit la "rancœur profonde" qu'il voue au Maroc, écrit Mohamed Salah Tamek, cheikh d'identification.

Cette déclaration publiée sur Facebook le 13 décembre 2020 vient confirmer les reproches que le Maroc a faits concernant la ligne de conduite de Ross et la gestion de sa mission, en particulier son parti-pris flagrant et incompréhensible en faveur de l'autre partie au détriment du droit de souveraineté du Royaume sur ses territoires, souligne Mohamed Salah Tamek dans un article intitulé "Le masque tombe".

Christopher Ross a laissé tomber son masque en divulguant sans vergogne ses agendas personnels à l'origine de son parti-pris, relève l'auteur de l'article, notant que sa réaction renseigne sur un "manque de diplomatie" et de tact dans le langage utilisé pour commenter la décision de l'administration américaine reconnaissant la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara.

Après de longs processus de négociation et de missions successives des envoyés personnels du Secrétaire général de l'ONU, son pays, les Etats-Unis, est désormais convaincu de la réalité historique et objective des provinces du Sud du Royaume, de la dynamique économique et sociale dans ces provinces, ainsi que du caractère sérieux et légitime de la proposition marocaine d'autonomie comme base de négociation pour trouver une solution définitive à la question du Sahara. Autant de considérations pertinentes qui ont présidé à la décision historique des Etats-Unis, estime Mohamed Salah Tamek.

Christopher Ross a avancé de faux prétextes à sa position vis-à-vis de la décision de son pays, en tentant de faire comprendre à la classe politique américaine que cette décision ne joue pas en faveur des intérêts des Etats-Unis dans la région, qui doivent se concentrer seulement sur leurs relations avec l'Algérie, indique-t-il, ajoutant que Ross prétend ignorer que Washington est lié par des partenariats stratégiques multisectoriels et multidimensionnels avec le Royaume du Maroc.

Ross essaie aussi de faire croire à la

prochaine administration US que la décision du président Donald Trump risque de provoquer des bouleversements dans la région d'Afrique du Nord, alors que lui-même est au fait de la réalité dans cette partie du monde. Il sait pertinemment que la création d'entités dépourvues d'histoire et de légitimité ne fera qu'exacerber la situation, sachant que l'entité en question n'est qu'une création algérienne au service des velléités expansionnistes d'Alger, soutient Mohamed Salah Tamek.

Pour tout observateur, il ressort clairement de la déclaration de Ross qu'il focalise seulement sur les intérêts économiques sans pour autant prêter la moindre attention à l'engagement constant des Etats-Unis en faveur de la démocratie, de l'Etat de droit et d'institutions, des droits de l'Homme et de la dignité humaine, fait observer l'auteur de l'article, ajoutant que Ross sait que "la junte, qui séquestre et muselle les frères sahraouis dans les camps de Tindouf, n'a d'yeux que pour ce qu'elle reçoit des mains de ses commanditaires et ce qu'elle détourne des aides humanitaires".

Il souligne en outre que les faits et les réalités confirment la légitimité de la position du Maroc vis-à-vis de Christopher Ross lorsque le Royaume lui avait retiré la confiance le 12 mai 2012 sur fond de positions non équilibrées et partielles et en déphasage avec les grandes lignes tracées par le Conseil de sécurité de l'ONU comme base de négociation.

Tout au long de sa mission en tant qu'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, il veillait à vider l'initiative marocaine d'autonomie de sa substance, et ce à travers des pratiques frauduleuses, faisant fi des orientations contenues dans la résolution 1813 du 30 avril 2008, dans le seul dessein de servir les agendas des deux autres parties qui cherchent toujours à contrecarrer la souveraineté du Maroc sur son Sahara, poursuit Mohamed Salah Tamek.

Et de conclure que Ross n'a pas réussi à se départir de sa sympathie "flagrante" avec l'Algérie puisqu'il y était ambassadeur comme il tentait de convaincre son pays que le partenariat stratégique avec Alger était plus avantageux que celui conclu avec le Royaume du Maroc.

Son Altesse la Princesse Lalla Zineb reçoit le président du ministère public

La présidente de la LMPE demande la formalisation et la simplification des procédures de la Kafala et du placement des enfants privés de famille



Son Altesse la Princesse Lalla Zineb, présidente de la Ligue marocaine pour la protection de l'enfance (LMPE), a reçu, mercredi, au Centre Lalla Meriem des enfants privés de famille à Rabat, le président du ministère public, Mohamed Abdennabaoui.

Un communiqué de la LMPE indique que, lors de cette audience, les discussions ont porté notamment sur les moyens à mettre en œuvre pour renforcer les relations de coordination et de coopération entre la présidence du ministère public et la Ligue marocaine pour la protection de

l'enfance dans les domaines ayant trait à l'amélioration des conditions de placement et de prise en charge des enfants privés de famille et des cas sociaux difficiles au niveau des structures d'accueil et d'hébergement implantées dans les différentes régions du Royaume.

Soucieuse d'assurer un accueil décent aux enfants privés de l'environnement familial et de préserver leurs droits fondamentaux, Son Altesse la Princesse Lalla Zineb a mis l'accent sur la nécessité de formaliser et de simplifier les normes de conduite et de procédures de leur place-

ment, tout en tenant compte de la capacité d'accueil des établissements de prise en charge, de l'âge des enfants, de leur état de santé et de leur situation sociale, ajoute la LMPE.

Outre le volet de prise en charge institutionnelle des enfants privés de famille, Son Altesse a appelé l'ensemble des intervenants dans le domaine de la protection de l'enfance à redoubler d'efforts pour simplifier les procédures de la Kafala et à mettre en place des mécanismes de suivi pour s'enquérir de la situation des enfants makfouls après leurs sorties des centres

d'accueil et des engagements des parents Kafils au Maroc et à l'étranger, conformément aux lois en vigueur, précise le communiqué.

De son côté, poursuit la LMPE, le président du ministère public a salué l'engagement de Son Altesse et son combat perpétuel pour l'amélioration des conditions de prise en charge des enfants privés de l'environnement familial ainsi que la mise en œuvre du programme ambitieux de son institution, visant l'augmentation de la capacité d'accueil des structures existantes à travers des projets d'extension et de réalisation de nouveaux centres et complexes socio-éducatifs dans les différentes régions du Royaume.

Mohamed Abdennabaoui a, en outre, réitéré l'engagement de la présidence du ministère public à mobiliser tous les moyens nécessaires pour donner une impulsion aux relations de collaboration et de coordination avec les différentes institutions d'accueil de la Ligue et autres acteurs et intervenants dans le domaine, afin de permettre à chaque enfant en situation difficile de bénéficier d'une protection adéquate et d'une prise en charge de qualité, fait savoir la même source.

A l'issue de cette audience, les deux parties ont convenu d'œuvrer conjointement pour intensifier les actions de sensibilisation et d'information des parties prenantes et de la population cible sur les différentes phases du processus de prise en charge des enfants sans protection familiale, à travers des guides et supports d'information, et ce en vue de réaliser les objectifs communs, conformément aux Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI visant la promotion de l'enfance et la préservation de ces droits fondamentaux, conclut le communiqué.

Renforcement de la coopération maroco-coréenne dans le domaine de l'enseignement et de la formation techniques

Vers la création à Casablanca d'un Centre de formation des formateurs

Le compte rendu de discussions relatif au projet de création d'un Centre de formation des formateurs de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP), a été signé récemment entre l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) et le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (département de la Formation professionnelle).

Un communiqué de la

KOICA indique que ce projet a été signé à l'issue de la 3ème session de la coopération triangulaire Maroc-Corée-Afrique, tenue, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat chargé de la formation professionnelle et l'Institut de formation aux métiers de l'industrie automobile à Casablanca (IFMIAC), entre le 30 novembre et le 11 décembre.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération maroco-coréenne, vise à améliorer la qualité des programmes d'EFTP marocains en encourageant la

formation de maîtres-formateurs (appelés Master-trainers ou formateurs pour des formateurs) hautement compétents, ajoute le communiqué, précisant que ledit projet, qui s'étale sur une période de 5 ans entre 2020 et 2024, nécessitera un budget de 6 millions de dollars et cherchera à renforcer le système d'EFTP en répondant aux besoins de l'industrie automobile et en contribuant à accroître les opportunités d'emploi et le développement industriel au Maroc, grâce à la création d'un Centre de formation suivant

un modèle innovant.

Le projet de création du Centre de formation, qui sera établi au sein de l'Institut de formation aux métiers de l'industrie automobile de Casablanca (IFMIAC), s'inscrit également dans le cadre de l'engagement et de l'implication de la République de Corée dans le développement du secteur de la formation professionnelle, fait savoir la KOICA, soulignant que "cette mobilisation est consolidée par Jeong Yongwoo, représentant résident de la

KOICA au Maroc qui affirme l'engagement constant de la Corée et aspire à une coopération encore plus importante entre le Maroc et la Corée, spécifiquement dans le secteur de la formation professionnelle".

Le programme de coopération triangulaire Maroc-Corée-Afrique a été sélectionné et publié par le Bureau des Nations unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC), comme modèle de meilleure pratique de coopération triangulaire et Sud-Sud, rappelle le communiqué.

Le mode opératoire de la campagne de vaccination anti-Covid-19

Dans l'attente de la réception des premières doses du vaccin anti-Covid-19, les autorités sont à pied d'œuvre pour lancer l'opération de vaccination qui sera d'une durée ne dépassant pas trois mois.

La campagne s'étalera en effet sur 12 semaines à un rythme de 6 jours de travail sur sept et quatre périodes de 21 jours, soit une moyenne de 150 à 200 vaccinations par jour pour chaque personnel de la santé, avec la mise en place d'un système de permanence afin d'assurer le fonctionnement normal des autres services de santé.

La vaccination prévue en deux temps, soit deux doses séparées de 21 jours, ciblera en premier lieu les agents en première ligne, notamment le personnel de la santé, les autorités publiques, les services de sécurité et le personnel du secteur de l'éducation nationale. Ensuite, elle touchera les autres catégories de citoyens en fonction de leur âge.

Des espaces et points de vaccination ont été aménagés, sous forme d'unités relevant des centres de santé, qui dispenseront des prestations à travers deux modes : le premier verra les bénéficiaires se déplacer eux-mêmes vers les stations de vaccination. Dans le deuxième mode, ce sont des unités mobiles qui se déplaceront vers des hôpitaux, usines, administrations,

cités universitaires ou prisons.

Afin d'assurer la gestion de cette campagne nationale, un système informatique a été adopté pour permettre l'inscription préalable et la prise de rendez-vous, sachant que l'inscription est automatique pour les porteurs de la Carte d'identité nationale ou du titre de résidence.

Toutes les autres personnes sont appelées à s'inscrire auprès des autorités locales de leur lieu de résidence pour bénéficier de la vaccination qui repose sur la gratuité, la transparence, la solidarité et le volontariat. Après inscription et prise de rendez-vous, un SMS sera envoyé aux personnes concernées via le numéro 1717 pour les informer de la date et du centre de vaccination.

Ce système, doté d'un registre électronique de vaccination, comprend également des données liées à l'identité des personnes à vacciner, le type de vaccin et les dates d'administration des deux doses.

De même, les équipes de vaccination sont équipées de tablettes connectées à Internet pour inscrire les personnes bénéficiaires. Un suivi à distance des bénéficiaires sera assuré via l'application "Jawaz Assiha" et la plateforme "Yakadaliqah" afin de sonder les éventuels effets secondaires. Celle-ci permettra de gérer le stock des vaccins, des



seringues et différents autres outils nécessaires à cet effet.

Pour l'encadrement de l'opération, un total de 25.631 personnels médicaux seront mobilisés, dont plus de 11.000 en milieu urbain.

Le ministère a en outre mis au point un plan de communication, un portail dédié à la campagne, un service SMS sur le vaccin (1717) et un service téléphonique.

Au niveau territorial, la stratégie prévoit la mise en place d'une commission technique conjointe où

sont représentés les ministères de l'Intérieur et de la Santé, laquelle commission se réunit de manière périodique pour préparer l'opération et vérifier ses aspects opérationnels.

Dissipant les craintes sur d'éventuels effets du vaccin, le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, qui présentait mardi devant une commission parlementaire "la stratégie nationale de vaccination contre la Covid-19", a rassuré les citoyens en affirmant que les essais

cliniques du vaccin n'ont pas encore enregistré des effets secondaires graves mais uniquement des effets secondaires locaux, tels que les douleurs au point d'injection, l'éruption cutanée, les maux de tête et la fatigue. La campagne nationale de vaccination est une véritable réponse à la pandémie avec comme objectif d'atteindre un taux de couverture d'au moins 80%, nécessaire pour assurer l'immunité collective et progresser vers un retour à la vie normale.

Coup d'envoi des travaux de réalisation du projet des L1 et L2 du Busway à Casablanca



La Société de développement local (SDL), Casa Transport SA, maître d'ouvrage du projet de Busway de Casablanca a annoncé, mercredi, le premier coup de pioche, au boulevard Yaacoub El Mansour, du projet de ligne Busway 2 qui lie le boulevard Ghandi au quartier Errahma.

Dès la semaine prochaine, une deuxième section de travaux sera ouverte au boulevard Oum Rabie suivie d'un troisième tronçon de chantier au niveau du cimetière Errahma, indique Casa Transport dans un communiqué. Les travaux effectifs de la ligne Busway 1 qui relie le quartier Lissasfa au quartier Salmiya en passant par le boulevard Al Qods, seront également lancés durant la semaine du

21 décembre 2020 au niveau du tronçon entre boulevard Oulad Haddou et boulevard Taza, et entre l'avenue Kadiri et boulevard de la Mecque, ajoute le communiqué.

Cette dernière section comporte, en plus des travaux d'infrastructure, des travaux majeurs d'élargissement du pont de franchise de la route nationale n°11 sur une longueur d'environ 40 mètres, précise la même source. A ce niveau, la plateforme Busway sera aménagée en insertion axiale et il sera maintenu 2 x 2 voies à la circulation de part et d'autre de la plateforme. Il est à souligner que la future plateforme de Busway sera en insertion axiale sur 80% des itinéraires des deux lignes.

En général, les travaux actuels consistent en les terrassements de la future plateforme et de la mise à niveau des trottoirs (façade à façade), et se dérouleront sur chaque tronçon entre 6 à 8 mois. Ce planning est motivé par des considérations de gestion efficace de la circulation durant les travaux, ainsi que par des considérations d'optimisation dans le calendrier de réalisation.

Les travaux seront menés par les sociétés marocaines SGTM et GTR, fait savoir Casa Transport qui réitère ses engagements aux citoyens de maintenir les chantiers propres à travers la gestion régulière des déchets et déblais de chantier, de garantir l'accessibilité durant la période de chantier aux commerces, lieux de travail et habitations. La SDL s'engage aussi à garantir l'accessibilité des piétons par l'aménagement de passerelles et de passages piétons provisoires, à maintenir une circulation fluide dans la mesure du possible et à proposer le cas échéant et en parfaite concertation avec les autorités compétentes concernées, des déviations, de limiter les pollutions de chantier et les nuisances causées aux riverains et aux usagers de la route, ainsi qu'à préserver la santé et la sécurité des usagers de la route par une signalisation routière et lumineuse et un balisage adapté des zones de chantier.

Un numéro économique de service citoyen 0801 00 92 92 est spécialement mis à la disposition de toutes et tous, pour l'écoute

des citoyens et l'information sur les projets et la gestion des besoins des riverains.

Les projets de deux lignes de bus rapide en site propre s'intègrent dans l'offre de transports en commun en site propre programmée dans le cadre du Plan de développement du grand Casablanca. Ils participent au même titre que le mode tramway, dont les lignes T3 et T4 sont en cours de réalisation, au grand projet urbain qui remet à neuf l'ensemble des voiries et des espaces publics traversés.

La ligne Busway 1 connectera le quartier Salmiya à Lissasfa en desservant les boulevards Al Laymoun, Al Qods, Mohammed VI, Moqdad Lahrizi et Al Joulane. Elle comptera 20 stations voyageur le long de 12,5 km d'itinéraire et offrira 2 points de correspondance avec les lignes de Casatramway T1, station Lissasfa et T3 en cours de construction.

La ligne Busway 2 s'étend, quant à elle, sur une longueur d'environ 10 km, comportant 19 stations voyageur. Elle reliera le quartier Errahma au Rond-point Oulmès situé au boulevard Ghandi à travers la Route provinciale 3014 et les boulevards Moulay Touhami et Yaacoub El Mansour. Cette ligne sera dotée d'un point de correspondance avec la ligne tramway T2, station Place financière.

L'investissement conventionnel du projet est arrêté à 1,875 milliard de dirhams. La fin des travaux est programmée pour mi-2022.

Economie

La Banque mondiale appuie la stratégie Génération Green

La Banque mondiale a approuvé un programme destiné à soutenir la stratégie Génération Green poursuivie par le Maroc dans le secteur agricole, avec un financement de 250 millions de dollars (214,2 millions d'euros) alloué au titre d'une opération conjointe avec l'Agence française de développement (AFD).

Le programme axé sur les résultats Génération Green du Maroc vise à rendre les activités agricoles plus rémunératrices et à promouvoir les pratiques climato-intelligentes au service d'une agriculture durable, indique l'institution financière internationale basée à Washington dans un communiqué publié mercredi.

"En abandonnant le seul critère de la production au profit d'une approche englobant le renforcement du capital humain, le développement des moyens de subsistance et le déploiement de chaînes de valeur rurales respectueuses du climat, cette stratégie inédite va modifier radicalement la manière dont le Maroc envisage son développement agricole", a déclaré le directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Maghreb, Jesko Hentschel.

Dans le même temps, rapporte la MAP, le programme vient conforter la réponse économique du pays à la crise de la Covid-19, a ajouté M. Hentschel, cité dans le communiqué.

Avec pratiquement 38% de la main-d'œuvre totale, l'agriculture est le premier secteur pourvoyeur d'emplois au Maroc. Pour attirer les jeunes dans ce secteur, le nouveau mécanisme financera des programmes de création d'entreprises et de formation à destination des ruraux, notamment les femmes, de même qu'il s'emploiera, indique-t-on, à attirer des investissements privés dans le secteur agroalimentaire en éliminant les freins réglementaires et financiers à la création d'emplois.

"Les jeunes ruraux constituent une ressource inexploitée pour le développement agricole. Créer des débouchés est essentiel pour soutenir l'essor d'un secteur agroalimentaire moderne à même d'apporter emplois et prospérité dans les zones rurales. Le programme va promouvoir une culture de l'entrepreneuriat et équiper les jeunes ruraux avec les outils et les connaissances indispensables pour introduire des pratiques et des technologies plus durables et modernes et, ce faisant, bâtir un secteur agroalimentaire à l'épreuve du climat", souligne, de son côté, l'agronome senior et co-chef d'équipe du projet, David Treguer.

Pour atténuer l'impact délétère du changement climatique sur des ressources en eau et en terres agricoles déjà fragiles, le Maroc va s'appuyer davantage sur la transformation numérique. Selon la même source, le programme poursuivra les initiatives prises au titre du Plan Maroc vert afin d'engager une transition vers une agriculture à l'épreuve du climat capable à terme de limiter les conséquences des sécheresses graves.

"Le passage aux technologies numériques favorisera l'abandon des pratiques agricoles gourmandes en ressources au profit d'une agriculture de précision, contribuant ainsi à répondre autant aux exigences d'un marché concurrentiel qu'aux défis de l'adaptation au changement climatique", explique, pour sa part, la spécialiste senior du développement numérique et co-chef d'équipe du projet, Maria Claudia Pachon.

Le Maroc, champion d'Afrique en matière d'Open Data



Le Maroc a réalisé de nouvelles avancées dans le domaine de l'Open Data, si l'on en croit le dernier classement réalisé par l'Observatoire des données ouvertes (Open Data Watch, ODW).

Selon l'Indice d'ouverture des données (Open Data Inventory, ODIN), élaboré par cette institution connue mondialement pour son professionnalisme et son indépendance, le Royaume a été classé à la 40^{ème} place du classement mondial parmi 178 pays évalués. Il était arrivé à la 42^{ème} place mondiale en 2018/2019.

Représenté par le Haut-commissariat au plan (HCP), par référence aux niveaux de qualité et de désagrégation des données publiées dans sa plateforme centrale de diffusion des données, le pays s'est hissé à la première place sur l'échelle du continent africain.

«Avec un score de 65 points, le Maroc a ainsi amélioré son classement mondial de deux points et a pris le leadership au niveau du continent africain en se positionnant au premier rang en 2020/2021 alors qu'il était troisième lors du cycle précédent 2018/2019», a souligné le Haut-commissariat dans un communiqué précisant que l'ODIN est un indice composite d'évaluation des

sites web des instituts nationaux de statistique sur la base des critères de couverture et d'ouverture des données diffusées.

La performance du Maroc au niveau mondial et continental traduit les efforts engagés par le HCP en matière de collecte et de diffusion des données qu'il produit, a soutenu l'institution publique chargée de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc,

relevant que la méthodologie d'évaluation pour l'année en cours 2020/2021 a été substantiellement revue par l'ODW.

En effet, l'Observatoire a procédé à l'élargissement «des critères de couverture à de nouvelles informations statistiques sectorielles censées être produites par les départements ministériels partenaires», a expliqué le HCP.

Soulignons que le Haut-commissariat a bien l'intention d'améliorer davantage et irréversiblement la performance du Maroc en matière d'Open Data à l'échelle mondiale grâce à d'importants chantiers qu'il a engagés.

Rappelons à ce propos que, dans le souci d'ouverture des données, l'institution a procédé à la mise en ligne des données anonymisées de certaines de ses enquêtes et opérations statistiques avec leurs métadonnées à des fins d'usages personnalisés par les utilisateurs.

Pour les mêmes raisons, le HCP «s'emploie activement à mettre en ligne, d'une manière progressive, les microdonnées d'autres opérations statistiques dès l'achèvement du processus de leur anonymisation», a-t-elle fait savoir de même source.

Dans son communiqué, le Haut-commissariat a, par ailleurs,

fait savoir que son équipe «est en train de mettre en œuvre son plan de transformation digitale, avec le concours de l'Office statistique du Danemark, lequel plan accorde une place primordiale aux services dédiés aux utilisateurs, visant un accès digitalisé convivial, totalement ouvert et documenté et offrant la meilleure expérience-utilisateur possible».

A cet effet, l'institution a estimé que «la mise à la disposition du HCP, selon les normes statistiques convenues globalement, des informations statistiques produites et détenues par les départements ministériels et autres organismes publics, est vivement requise, dans la mesure où l'Indice ODIN évalue la couverture des statistiques nationales, y compris celles produites par les partenaires nationaux dans le cadre de l'exercice de leurs activités sectorielles».

Comme l'a rappelé le HCP dans sa note, l'ODW réalise l'évaluation mondiale des Instituts nationaux de statistique dans le domaine des données ouvertes.

L'Observatoire «travaille en synergie et en permanente concertation avec la Division statistique des Nations unies et d'autres instances internationales similaires», a-t-il précisé.

Alain Bouthy



Le Royaume améliore son classement et se hisse au 40^{ème} rang mondial sur 178 pays évalués

BMCE Capital Real Estate obtient

l'agrément de son premier OPCI

La société de gestion d'actifs immobiliers de BMCE Capital, BMCE Capital Real Estate, a obtenu mardi de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) l'agrément de son premier Organisme de placement collectif immobilier (OPCI) "Immo Fund of Africa".

Cet OPCI revêt la forme d'une Société de placement immobilier à règles de fonctionnement allégées (SPI-RFA), indique le groupe dans un communiqué.

A travers la structuration de son 1er OPCI, BMCE Capital Real Estate

réaffirme son souhait de devenir un acteur majeur de la gestion d'actifs immobiliers au Maroc, selon la même source.

Et de rappeler que BMCE Capital Real Estate est agréée par l'AMMC pour l'exercice de l'activité de gestion d'OPCI pour compte de tiers. Elle a pour vocation d'accompagner ses clients (institutionnels, entreprises et personnes physiques) dans la création et la gestion d'OPCI ainsi que dans le conseil en investissement immobilier et la gestion locative de biens immeubles.

La CGEM octroie la qualité de "Fédération sectorielle statutaire externe" à la FMCR

La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), conformément aux dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur, a octroyé, lundi, la qualité de "Fédération sectorielle statutaire externe" à la Fédération marocaine du commerce en réseau (FMCR).

Cette nouvelle fédération représentera le secteur du commerce en réseau qui a connu, durant les dix dernières années, un développement soutenu et qui compte actuellement près de 500 enseignes structurées et 2.000 points de vente, indique la CGEM dans un communiqué. Elle aspire également à œuvrer pour un climat propice à la croissance de ce secteur qui représente un chiffre d'affaires annuel de 60 milliards de dirhams

(MMDH) et plus de 60.000 postes d'emploi, ajoute la même source. Cette initiative fait suite à la décision du Conseil d'administration de la CGEM, en date du 24 septembre dernier, lors duquel les administrateurs ont pris acte des critères d'identification d'une activité sectorielle représentée au sein de la Confédération, à savoir le poids et les perspectives de développement de celle-ci, la cohérence avec les objectifs stratégiques du pays et le degré de maturité de la représentation sectorielle.

Les administrateurs de la CGEM ont mandaté Chakib Alj, président de la Confédération, pour finaliser la mise en place de structures représentatives des secteurs, notamment le commerce en réseau.

La Chambre des représentants adopte le projet du Fonds Mohammed VI pour l'investissement

La Chambre des représentants a adopté, récemment, à l'unanimité le projet de loi 76-20 portant

création du Fonds Mohammed VI pour l'investissement.

Ce projet de loi, présenté par le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration,

Mohamed Benchaâboun, intervient en application des Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, contenues dans le discours du Trône du 29 juillet 2020, qui a défini les grandes orientations stratégiques à élaborer pour gérer la crise que connaît le Maroc en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Doté de la personnalité morale (société anonyme), ce fonds, pour lequel une enveloppe de 15 milliards de dirhams est allouée par le Budget général de l'Etat, a pour objectif de contribuer au financement de projets d'investissement d'envergure, de renforcer le capital des entreprises et de soutenir les activités productives et ce, en ligne avec les stratégies sectorielles et les politiques publiques, a souligné M. Benchaâboun.

Le capital du fonds (15 MMDH) est souscrit en totalité par l'Etat au moment de la création et peut être ouvert à d'autres actionnaires à hauteur de 49%, a-t-il précisé, notant qu'afin de garantir la continuité du caractère public de ce fonds, il a été décidé que la part des actionnaires, hors Etat, ne doit pas dépasser 33% du capital, rapporte la MAP.

En outre, M. Benchaâboun a fait savoir que le Fonds Mohammed VI pour l'investissement aura plusieurs missions, dont l'accompagnement et la contribution au financement des grands projets d'investissement à l'échelle nationale et territoriale dans le cadre de partenariats avec le secteur privé, ainsi que la participation, via des fonds sectoriels ou thématiques tel qu'énoncé dans l'article 4 de la loi, dans le capital des petites et moyennes entreprises (PME).

Il s'agit aussi de participer, d'une manière directe, dans le capital des grandes entreprises publiques et privées évoluant dans

des secteurs jugés prioritaires par le fonds, de fournir des moyens financiers adéquats, de mettre en place des mécanismes de financement structurés et de contribuer à l'élaboration de projets d'investissement et à leur montage financier, a ajouté le ministre.

Parallèlement, M. Benchaâboun a relevé que le choix de doter ce fonds du statut de société anonyme (SA) vise à le soumettre aux dispositions de la loi 17.95, particulièrement en matière des mécanismes de contrôle et des principes de transparence et d'intégrité à même de donner une vision claire aux investisseurs et partenaires privés et de consolider leur confiance. Et de soutenir que ce modèle institutionnel permettra d'offrir à ce fonds, et par conséquent à l'Etat, une stratégie d'investissement bien définie en matière de détermination des priorités et des choix de l'intervention étatique dans l'économie et ce, sans pour autant nuire aux équilibres des finances publiques.

Le ministre a, par ailleurs, souligné que la création du Fonds Mohammed VI pour l'investissement constitue un levier pour mobiliser des moyens de financement supplémentaires et innovants en vue de promouvoir l'investissement.

Il a également fait remarquer que ce fonds n'est pas soumis à certaines lois comme celle relative à la privatisation dans le but de lui donner la flexibilité nécessaire pour gérer son portefeuille budgétaire, ainsi que la fluidité dans ses relations avec les investisseurs.

En ce qui concerne le volet gouvernance, le projet de loi stipule la mise en place d'un Conseil d'administration présidé par le ministre chargé des Finances, dix administrateurs dont 6 ministres représentant les secteurs économiques concernés et 4 administrateurs indépendants. Le Fonds sera soumis au contrôle financier de l'Etat dans le cadre d'une convention conclue entre le chef du gouvernement et le directeur général.



Contribuer au financement de projets d'envergure, renforcer le capital des entreprises et soutenir les activités productives

Le secteur de l'aéronautique affiche une baisse de 14% au cours des derniers mois

Le secteur de l'aéronautique a affiché une baisse de 14% au cours des derniers mois en raison des répercussions de la pandémie de Covid-19, a déclaré lundi à Rabat le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy.

En réponse à une question centrale sur "la stratégie du ministère pour atténuer les répercussions de la pandémie sur les métiers mondiaux au Maroc" à la Chambre des représentants, le ministre a souligné que le seul secteur confronté à des difficultés sur le plan de l'exportation est celui de l'aéronautique et des pièces de rechange pour industrie aéronautique, une situation attribuable aussi au recul de 75% de l'activité du secteur à l'échelle mondiale, rapporte la MAP.

Abordant les impacts de la crise sanitaire sur l'économie marocaine, M. Elalamy a précisé que plus de 96% des postes d'emploi dans le do-

main de l'industrie ont été récupérés jusqu'à présent, relevant que cette conjoncture a montré que les choix stratégiques du Royaume ont porté leurs fruits compte tenu des résultats positifs enregistrés.

Il a, dans ce sens, indiqué que le secteur du textile et habillement a enregistré, ces derniers mois, une croissance importante, puisqu'il a pu recouvrer 94% des emplois après avoir connu un recul de plus de 40%, alors qu'en octobre dernier, la création d'emplois a atteint 104% dans le secteur de l'automobile par rapport à l'année précédente, 99% dans l'offshoring, 97% dans le secteur de l'électricité et l'électronique et 96% dans la chimie et la parachimie.

Concernant les mesures prises par le ministère pour faire face aux répercussions de la pandémie, le ministre a expliqué qu'une nouvelle stratégie a été adoptée pour accompagner le plan d'accélération industrielle. Il a à cet égard fait remarquer

que cette crise a démontré la force du tissu économique du Royaume, en ce sens que "le Maroc se positionne comme un modèle à travers le monde, en raison du recul important qu'ont connu les secteurs de l'économie et de l'industrie".

S'agissant du secteur de l'automobile, il a relevé qu'il sera procédé à la signature de trois nouveaux accords d'investissement pour la création de 7.500 emplois supplémentaires, affirmant que le choix du Maroc en tant que destination par les investisseurs étrangers reflète sa particularité et le climat favorable à l'investissement.

Pour ce qui de l'agroalimentaire, le responsable gouvernemental a ajouté qu'un nouveau plan sectoriel a été adopté, étant donné que depuis la mise en œuvre de la stratégie 2017-2021 entre les ministères de l'Agriculture et de l'Industrie à travers le Fonds de développement agricole et le Fonds de développement indus-

triel, le secteur a obtenu des résultats positifs en mettant en place 209 nouveaux projets d'une enveloppe de 5,8 MMDH. En outre, le secteur a généré 27.740 emplois directs et un chiffre d'affaires de 21,7 MMDH,

dont 6,3 MMDH à l'export.

Enfin, le ministre a conclu que le soutien au Fonds de développement industriel et des investissements atteindra un total de 21 milliards de DH en 2021.





Clôture en apothéose du Festival des Andalouses Atlantiques à Essaouira

Le rideau est tombé, mercredi soir, sur le 17^{ème} Festival des Andalouses Atlantiques d'Essaouira, organisé en mode virtuel, avec à la clé un concert d'anthologie aux airs de flamenco et de sons andalous, diffusé en direct sur la Toile depuis le siège de la Fondation Trois Cultures de la Méditerranée à Séville, en Espagne.

Placé sous le signe "Jumelés par la Musique", ce grand concert, qui restera dans les annales, a connu la participation du virtuose pianiste Dorantes, du chanteur Rafael de Utrera, de la Bailaora (danseuse de flamenco) Pastora Galvan et de l'orchestre andalou de Jalal Chekara, qui ont gratifié les aficionados de performances artistiques exécutées avec maestria.

Ainsi, ils ont proposé des interprétations séparées pour finalement se fondre dans le même thème, joignant les accords flamenco aux sons andalous et mettant en évidence les racines communes de ces deux genres musicaux authentiques.

Ce concert de haute facture a été aussi l'occasion de célébrer le 10^{ème} anniversaire de la déclaration du Flamenco comme Patrimoine Immatériel de l'Humanité par l'UNESCO et, en même temps, de défendre, de l'Andalousie, une demande et une revendication méritées : que la musique andalouse soit postulée en tant que candidat pour obtenir également cette reconnaissance.

Il a été, en outre, l'opportunité de conforter la pérennité du Festival des Andalouses Atlantiques, en donnant toute sa profondeur au partenariat d'Essaouira avec la Fondation Trois Cultures, qui entretient depuis 2008 une relation étroite avec le Festival qu'elle promeut avec l'Association Essaouira-Mogador, et dans le-

quel se rencontrent des interprètes de différentes parties de la Méditerranée, pour mettre en valeur l'héritage judéo-arabe dans leur musique et la connexion entre la musique andalouse et le flamenco actuel, toujours dans un esprit de dialogue et de fusion des cultures méditerranéennes.

C'est donc un événement à forte charge symbolique, non seulement à cause de ce qu'il représente (le flamenco promouvant sa sœur aînée, la musique andalouse ou "al-ala", née en Espagne à Cordoue au IX^{ème} siècle), mais aussi par ses propres protagonistes: Dorantes et Jalal Chekara sont respectivement les neveux de Joaquín Peña, El Lebrijano, et d'Abdessadak Chekara, qui, dans les années 80, ont été les précurseurs de ce jumelage entre le flamenco et la musique andalouse.

Ce spectacle grandiose a été notamment ponctué d'interventions d'éminentes personnalités qui ont salué l'organisation de ce concert au siège de la Fondation, qui œuvre pour la promotion du dialogue, de la paix, de la tolérance et de la coexistence entre les peuples et cultures de la Méditerranée. Dans un message-vidéo diffusé à cette occasion, M. André Azoulay, Conseiller de SM le Roi et Président-Fondateur de l'Association Essaouira-Mogador et également co-président de la Fondation Trois Cultures de la Méditerranée a exprimé sa profonde gratitude à "notre Fondation, à nous Marocains, Andalous, Espagnols et à tous ceux qui nous accompagnent depuis que cette Institution envoie toutes ces lumières autour de nous à la fois au Maroc, en Espagne, en Andalousie et bien au-delà".

M. Azoulay a souligné que malgré cette pandémie et cette situation, telle-

ment incertaine et instable pour tous, "nous n'étions pas absents pour cette édition du Festival des Andalouses Atlantiques qui est, à tous égards, importante, même si elle aurait dû se dérouler à Essaouira cette année de façon très emblématique et très émotionnelle, parce que nous avions tellement de choses à célébrer ensemble".

Mettant en avant la commémoration du 10^{ème} anniversaire de la déclaration du Flamenco comme Patrimoine Immatériel de l'Humanité par l'UNESCO, le Conseiller de SM le Roi a affirmé que cet anniversaire est "au cœur de ce qui anime les Andalouses Atlantiques d'Essaouira et de ce qui nous réunit à travers la Fondation, nous Marocains et Andalous". M. Azoulay a aussi tenu à exprimer toute sa gratitude au président de la Junta (gouvernement autonome) de l'Andalousie, Juan Manuel Moreno et au ministre régional en charge de la Présidence, de l'Administration publique et de l'Intérieur au sein du même gouvernement, Elias Bendodo, également président de la Fondation Trois Cultures de la Méditerranée, précisant que "leur soutien, leur accompagnement, leur partenariat et leur écoute nous sont très précieux". Et le Conseiller de SM le Roi de conclure que ce concert, avec un plateau extraordinaire, constitue un événement très emblématique "au cœur de ce que nous Marocains, Andalous et Espagnols ressentons quand on regarde, on écoute, on participe, on chante et on danse aux rythmes andalous devant tous ces grands artistes espagnols du flamenco, qui ont été cette année sur cette scène exceptionnelle pour une clôture également exceptionnelle".

De son côté, le ministre espagnol de la Culture et des Sports, José Manuel Ro-

dríguez Uribes, a affirmé que cet événement illustre l'universalité de la musique et son immense capacité à favoriser la consolidation du dialogue et de la coexistence.

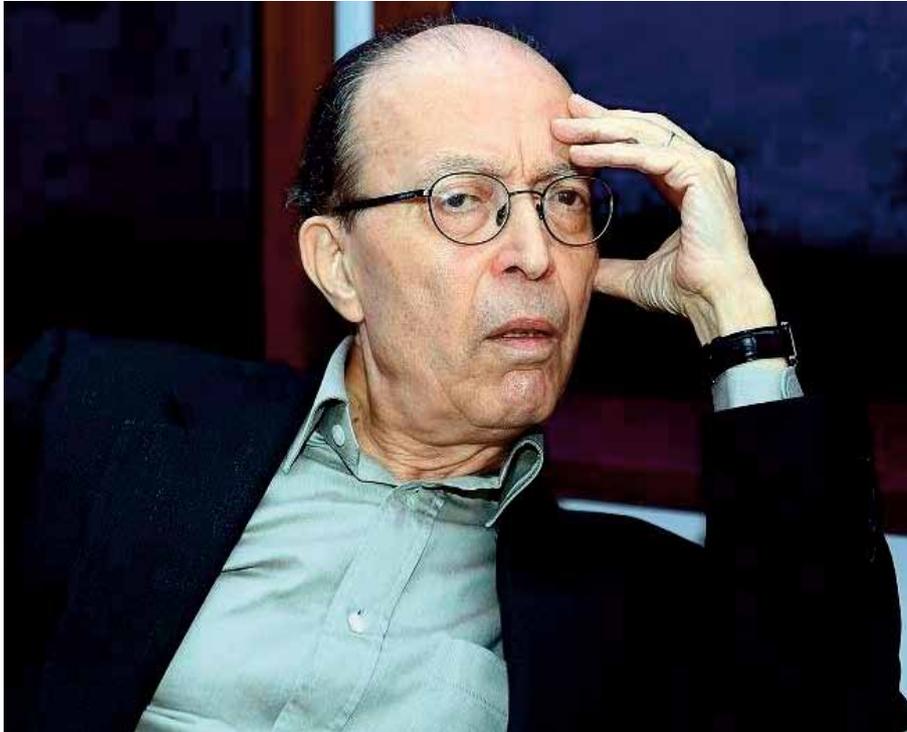
Il a ajouté que cette manifestation est une occasion pour mettre en valeur les liens entre le flamenco et la musique andalouse, surtout que l'Andalousie a été le berceau du flamenco et la terre où ont résonné et ont été interprétées depuis des siècles les musiques andalouse et d'"Al Ala".

Pour leur part, M. Bendodo et la ministre régionale de la culture et du patrimoine historique du gouvernement autonome andalou, Patricia Del Pozo Fernandez, ont souligné que cet événement célèbre l'héritage culturel et musical en partage entre l'Espagne, l'Andalousie et le Maroc, ajoutant qu'il offre l'occasion de consacrer l'esprit du dialogue et de fusion entre les cultures méditerranéennes.

Rappelant que ce concert coïncide avec la célébration du 10^{ème} anniversaire de la déclaration du Flamenco Patrimoine Immatériel de l'Humanité par l'UNESCO, ils ont annoncé le lancement d'une importante initiative en vue d'appeler cette institution onusienne à reconnaître et à classer la musique andalouse, elle aussi, comme patrimoine immatériel de l'Humanité.

Ils ont, par ailleurs, mis en relief la singularité du Festival des Andalouses Atlantiques, organisé par l'Association Essaouira-Mogador, soulignant qu'il fait partie des plus prestigieux événements culturels et musicaux à l'échelle mondiale, où Musulmans, Juifs et Chrétiens se donnent rendez-vous pour célébrer ensemble cette richesse de la diversité dans le cadre du partage et du respect mutuel.

Condoléances de S.M le Roi à la famille de Nouredine Saïl



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de compassion à la famille du journaliste et critique de cinéma Nouredine Saïl, décédé dans la nuit de mardi à mercredi.

Dans ce message, le Souverain affirme avoir appris avec grande affliction la nouvelle du décès de feu Saïl, priant le Tout-Puissant de l'entourer de Sa sainte miséricorde.

En cette triste occasion, SM le Roi exprime aux membres de la famille du défunt

et, à travers eux, à sa grande famille médiatique et culturelle ainsi que ses amis et admirateurs, Ses vives condoléances et Sa sincère compassion suite à la perte d'une personnalité unique qui était parmi les premiers fondateurs de la critique cinématographique au Maroc et ceux ayant contribué à la promotion de l'industrie cinématographique au Royaume, en tant qu'intellectuel et critique aussi bien qu'en tant que dirigeant d'institutions médiatiques et cinématographiques nationales et internationales. Le défunt avait fait preuve

de compétence, de dévouement et de loyalisme, souligne le Souverain, affirmant partager la peine de la famille du défunt suite à cette perte cruelle, inscrite dans le destin imparable de Dieu. SM le Roi se remémore les qualités du regretté qui était vertueux et jouissait d'un grand amour et d'une grande estime, implorant le Très-Haut d'accorder à sa famille patience et réconfort et de rétribuer amplement le défunt pour ses bonnes œuvres au service de sa patrie et de l'accueillir dans Son vaste paradis parmi les vertueux.

Nouredine Saïl, l'amitié pour philosophie

D'abord un intellectuel, un philosophe forgeant par le savoir sa conception singulière de la vie, des êtres et des choses. Perception dont il a construit sa manière d'être au monde, d'agir, de parler ou de se taire. De vivre, en somme. C'est la définition même, à mon sens, d'un philosophe.

Le moteur de son parcours fut la passion. De la littérature, de la pensée, des idées, de l'Art et bien sûr du cinéma, de la télévision. C'est dans ces deux derniers domaines que son œuvre aura marqué l'époque et l'esprit de ses contemporains.

Ce fut sa manière de se confronter au réel et de vouloir le transformer vers le meilleur. Il y a imprimé des empreintes indélébiles. Homme cultivé, curieux de tout, exigeant, il aimait débattre, argumenter, inventer, créer, convaincre et rire de l'absurdité du monde.

Il tenait l'amitié pour une valeur suprême et il la cultivait avec une attention rare.

Il aimait passionnément la vie. Et menait sans concession les combats que ses engagements humanistes exigeaient.

Le Maroc perd un homme brillant qui a apporté sa contribution précieuse à l'édifice au service de la Nation. Humblement, naturellement, généreusement. Dignement.

Il fut l'ami de générations de marocains. Il était mon ami. Il va nous manquer dans la douleur et le chagrin. On se souviendra de lui avec respect, tendresse et fierté.

Ma pensée et mes condoléances vont aux siens, à son épouse, ses enfants et ses amis.

Repose en paix, mon frère Nouredine

Par Mohamed El GAHS



Le CCME célèbre le multilinguisme et la diversité culturelle à l'occasion de la Journée mondiale de la langue arabe



Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) organisera le 18 décembre 2020 à partir de 18h30 une Dictée géante et une émission pour célébrer le multilinguisme et la diversité culturelle à l'occasion de la Journée internationale de la langue arabe.

Awacer TV, le CCME et l'écrivain Rachid Santaki, en partenariat avec les Instituts français du Maroc, la Faculté des lettres et des sciences humaines de Rabat et les Editions Yomade organisent en direct le vendredi 18 décembre à 18h30, sur le thème "Quand les langues se conjuguent à la langue arabe pour rassembler les peuples" une Dictée Géante de Rachid Santaki autour d'un texte original du linguiste Jean Pruvost auteur de l'ouvrage "Nos ancêtres les Arabes, ce que notre langue leur doit", indique un communiqué du Conseil.

Par la même occasion, une émission sera diffusée à 20h00 sur les pages facebook de Awacer TV et de ses partenaires le même jour, ajoute la même source.

Les organisateurs de cet événement et Rachid

Santaki, détenteur du record de la plus grande dictée du monde (Stade de France, Saint-Denis), souhaitent porter avec cet événement un message de vivre et de faire ensemble, de cohabitation et de dialogue qui démontrent que les langues mais également les pays s'enrichissent culturellement les uns des autres, relève le communiqué. Une série d'émissions-débats à destination des Marocains du monde marquera la programmation de Awacer TV relevant du CCME entre le jeudi 17 et le lundi 21 décembre 2020, à l'occasion de la Journée internationale des migrants commémorée également le 18 décembre, fait savoir le CCME.

La programmation s'arrêtera sur les droits et intérêts des Marocains du monde principalement les personnes vulnérables, sur la contribution de la communauté marocaine dans les domaines scientifique, culturel, social et économique tant dans les pays de résidence que dans le pays d'origine, sur les jeunes ainsi que sur les principaux enjeux et défis en lien avec l'actualité, conclut le communiqué.



La Suède de nouveau en difficulté face à la deuxième vague

Malgré un durcissement des autorités ces dernières semaines, la Suède et sa stratégie atypique contre le coronavirus sont de nouveau mises en grande difficulté par une redoutable deuxième vague que le pays nordique a longtemps cru pouvoir éviter. "L'autorité de santé publique avait préparé trois scénarios cet été. Nous nous étions calés sur celui du pire. Or, il s'avère que c'est deux fois pire" que redouté, explique à l'AFP Lars Falk, un responsable de soins intensifs à l'hôpital Karolinska de Stockholm.

Services de réanimation sous tension, demande de renfort de tout le personnel sanitaire qualifié à Stockholm, mortalité jusqu'à dix fois supérieure à ses voisins nordiques: cet automne, la stratégie suédoise, moins stricte face à l'épidémie, répète son bilan très médiocre du printemps. "Malheureusement, le niveau de contamination ne diminue pas (...) et c'est très inquiétant", a affirmé à l'AFP le directeur sanitaire de la région de Stockholm, Björn Eriksson, décrivant "une pression extrême sur le système de santé".

Après avoir déjà demandé le renfort à tout le personnel sanitaire qualifié, notamment des cliniques privées, il a ordonné mardi l'annulation de toutes les opéra-

tions non urgentes dans la région. "Maintenant, ça suffit", avait-il pesté la semaine dernière. "Ca ne vaut pas le coup de boire un verre après le travail, rencontrer des gens en dehors de son foyer, faire du shopping de Noël ou prendre un café: les conséquences sont terribles".

En début de semaine, les hospitalisations liées au Covid en Suède ont égalé leur pic du 20 avril, avec près de 2.400 patients traités - même si la proportion en soins intensifs est deux fois moindre qu'au printemps, autour de 10%.

Le nombre de morts a atteint 7.802 mercredi - dont plus de 1.800 depuis début novembre - et celui de nouveaux cas tourne autour d'un niveau record, au-delà de 6.000 par jour en moyenne, selon les données officielles.

Sans masque, ni fermeture des bars, restaurants et magasins, ni quarantaine obligatoire, la Suède s'est distinguée par une stratégie basée essentiellement sur des "recommandations" et très peu de mesures coercitives.

Face à la forte remontée des cas, des recommandations très strictes ont néanmoins été émises - notamment de ne fréquenter que les personnes de son foyer - mais leur non respect n'est pas sanctionné.

Contrairement à une vision répandue, le pays scandinave n'a



jamais visé l'immunité collective. Mais ses responsables sanitaires ont longtemps estimé que le niveau élevé de contaminations au printemps lui permettrait sans doute de contenir plus facilement une résurgence de l'épidémie sur le long terme. "Je pense que nous aurons une contamination relativement faible cet automne", affirmait en août l'épidémiologiste en chef, Anders Tegnell.

Les faits ont un temps semblé lui donner raison mais la deuxième vague à laquelle la Suède croyait pouvoir échapper a finalement déferlé sur le pays un peu plus tard

qu'ailleurs en Europe.

Le taux de surmortalité a déjà dépassé 10% en novembre, selon l'office statistique, et il devrait continuer à s'aggraver.

Malgré des critiques d'une commission indépendante mardi, le Premier ministre Stefan Löfven s'est refusé jusqu'ici à qualifier la stratégie d'échec. "La plupart des experts sanitaires n'ont pas vu la vague face à eux, ils parlaient des foyers localisés", a-t-il toutefois reconnu dans une interview au quotidien Aftonbladet.

Pour le médecin Lars Falk,

"nous avons serré la vis mais je crois que nous devons faire encore plus", notamment pendant la période des fêtes.

Le gouvernement a ressorti des oubliettes un projet de loi d'urgence devant permettre de fermer notamment les magasins et les restaurants. L'entrée en vigueur n'est toutefois prévue que mi-mars.

Comme le reste de l'Union européenne, la Suède fonde aussi beaucoup d'espoirs sur la vaccination qu'elle espère lancer fin décembre et proposer à toute la population autour de mi-2021.

Le Danemark ferme ses commerces pendant les fêtes



Le Danemark va donner un nouveau tour de vis à ses mesures de restriction contre le Covid-19 en fermant les commerces pendant les fêtes face à la hausse continue du nombre des cas, a annoncé mercredi la Première ministre. "Du vendredi 25 décembre au 3 janvier, le Danemark sera vraiment fermé", à l'exception des magasins d'alimentation et des pharmacies, a annoncé Mette Frederiksen. La fermeture des centres commerciaux interviendra dès jeudi, suivie par une première série d'activités à partir du 21 décembre, puis tous les commerces non essentiels à partir du 25.

Ces restrictions rejoignent la longue liste de mesures prises pour juguler la hausse croissante des nouveaux cas, après l'extension à l'ensemble du pays mardi des mesures de semi-confinement (fermeture des collèges et lycées, bars, restaurants, centres sportifs et

lieux culturels) à l'ensemble du pays.

Les autorités sanitaires ont enregistré mercredi 3.692 cas et 14 décès en 24 heures dans le royaume de 5,8 millions d'habitants, qui va bientôt dépasser la barre des 120.000 cas et des 1.000 morts. "Les nouvelles restrictions ne sont pas pour amuser galerie mais parce qu'elles sont nécessaires pour l'ensemble de la société", a affirmé le ministre de l'Industrie, Peter Hummelgaard.

Les autorités craignent que janvier et février constituent les mois les pires de la pandémie, a souligné Mme Frederiksen, conjurant ses concitoyens de passer les fêtes en petit comité. Mercredi, l'Organisation mondiale de la Santé a recommandé le port du masque lors des réunions familiales de Noël et des fêtes de fin d'année en Europe, avertissant d'un "risque élevé" de nouveau rebond de l'épidémie début 2021.

Le président français Emmanuel Macron diagnostiqué positif à la Covid-19

Le président français Emmanuel Macron a été testé positif au Covid-19 jeudi et va s'isoler pendant sept jours, comme le Premier ministre Jean Castex, considéré cas contact.

Après le diagnostic établi par "des tests RTPCR réalisés dès l'apparition de premiers symptômes", le chef de l'État "s'isolera pendant 7 jours" mais "continuera de travailler et d'assurer ses activités à distance", a annoncé le palais présidentiel de l'Élysée.

Son voyage au Liban prévu mardi et mercredi est donc annulé, a précisé l'Élysée. Il devait y passer un réveillon avec les militaires français de la Finul, la Force intérimaire des Nations unies au Liban, et rencontrer de nouveau les dirigeants libanais.

Le Premier ministre Jean Castex, cas contact du chef de l'État, se place en conséquence "à l'isolement, bien qu'il ne présente aucun symptôme de la maladie", ont annoncé ses services.

Il ne s'est pas rendu donc pas au Sénat où il devait présenter jeudi la stratégie vaccinale du gouvernement, comme la veille à l'Assemblée, et a appelé le président du Sénat Gérard Larcher pour s'excuser de son absence.

Autre cas contact du chef de l'État, le président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand s'est également isolé, selon un communiqué de la présidence de l'institution.

L'épouse d'Emmanuel Macron, Brigitte "ne présente aucun symptôme", a précisé son cabinet. Elle a été testée négative au Covid-19 mardi avant d'effectuer une visite dans un service pédiatrique de l'hôpital Saint-Louis à Paris.

Certains présidents de groupes politiques comme Valérie Rabault (PS) ou Olivier Becht (Agir ensemble), qui comme le président de l'Assemblée nationale, ont déjeuné mardi avec le chef de l'État, ont annulé leurs rendez-vous ou se sont isolés, ont indiqué à l'AFP des sources parlementaires.



Crash d'un hélicoptère militaire en Algérie

Un lieutenant a trouvé la mort dans le crash d'un hélicoptère des Forces navales algériennes, mercredi au large de Bouharoun dans la wilaya de Tipaza, près d'Alger, et deux autres officiers sont portés disparus, a indiqué le ministère algérien de la défense. "Un hélicoptère de recherche et de sauvetage militaire de type (MS-25 Merlin) relevant du Commandement des forces navales, s'est écrasé au large de la mer à deux miles marins au nord-ouest des côtes de la ville de Bouharoune, wilaya de Tipaza, où nous déplorons le décès du lieutenant (...), l'un des membres de l'équipage de l'appareil composé de

trois officiers", précise le ministère dans un communiqué.

L'opération de recherche des deux autres pilotes est toujours en cours où les moyens de recherche et de sauvetage nécessaires sont mobilisés, a souligné la même source. Deux accidents d'hélicoptères militaires en mai et juin 2017 avaient fait respectivement trois et deux morts. La pire catastrophe récente remonte à avril 2018, lorsqu'un Iliouchine-76, avion de transport militaire russe, s'est écrasé peu après son décollage de la base de Boufarik, au sud d'Alger, faisant 257 victimes, majoritairement des militaires et des membres de leurs familles.



L'Afrique du Sud atteint 21% de positivité aux tests

L'Afrique du Sud a dépassé la barre de 10.000 cas positifs en 24 heures, atteignant 21% de positivité aux tests Covid, s'est inquiété le ministre de la Santé dans un communiqué mercredi soir.

Lundi ce chiffre était déjà de plus de 8.000 nouveaux cas par jour, incitant le président Cyril Ramaphosa à annoncer de nouvelles restrictions, notamment un couvre-feu anticipé à 23H00 et la fermeture ponctuelle pendant les fêtes de nombreuses plages du sud-est du pays en ce début d'été austral.

Lors du pic de la première vague en juillet, le pays avait compté jusqu'à 12.000 cas/jour. "Nous avons dépassé la barre des 10.000 cas, nos nouveaux cas quotidiens augmentent de manière exponentielle", s'est inquiété Zweli Mkhize. "Notre taux de positivité s'établit à 21%, bien au-delà du taux idéal de 10%".

Les régions les plus touchées restent celles du Cap, la pointe sud du pays, avec presque un tiers des 10.008 nouveaux cas, souligne le ministre de la Santé, devant le Kwazulu-Natal (sud-est) puis la région de la capitale économique Johannesburg. "Nos plages sont généralement bondées en cette période de l'année et les gens insouciant", note le ministre. Mais les vacanciers qui se rendront à la plage les jours où cela reste autorisé pendant les fêtes devront prendre les précautions nécessaires. Pour que ces jours de liesse ne se transforment pas en "jours de regret", se traduisant par de nouveaux cas et des morts, plaide M. Mkhize.

Dimanche soir, le pays de près de 58 millions d'habitants comptait 23.827 morts, pour 883.687 cas positifs, depuis le début de la pandémie.

La proclamation du président américain sur le Sahara marocain est juridiquement saine et géopolitiquement opportune

Horizons



Du point de vue isolément juridique, la proclamation du président américain Donald Trump est réversible dans la mesure où, théoriquement et compte tenu du principe du parallélisme des formes, le nouveau président élu peut la retirer.

Néanmoins, le formalisme juridique ne constitue pas le substrat ou la donnée immuable dans les relations internationales en ce sens que l'espace conflictuel interétatique est régulé tant par les règles juridiques que par la capacité de ses acteurs basiques, en l'occurrence les Etats, à développer des négociations efficaces. De ce fait, la proclamation du locataire de la Maison blanche devrait être analysée selon les prismes juridiques et géopolitiques.

Si l'on fait intervenir la dimension géopolitique de la proclamation précitée, et que, faut-il le mentionner, l'administration américaine a effectivement commencé à opérationnaliser en la diffusant, officiellement, à l'ONU et aux autres organisations internationales, il est tout particulièrement difficile de croire, ou de soutenir, qu'un pays influent et

omnipotent dans les relations planétaires, comme les USA, puisse édicter des décisions fugaces, conjoncturelles ou à caractère temporel.

La forme, la source et le contenu de l'acte présidentiel portant reconnaissance de la marocanité du Sahara par les USA, en font, de manière on ne peut plus claire, un tournant cardinal dans l'histoire de ce différend artificiel, fomenté dans les sillages révolus et effrités de la Guerre froide. Elle est le résultat d'un processus de négociations et de calculs géopolitiques prudents et subtils, mené de main de maître par la diplomatie marocaine sous l'égide de Sa Majesté le Roi.

Il est avouable que la proclamation est surprenante et inédite, dans le processus de résolution engagé par l'ONU et même dans le discours diplomatique, jusque-là ambigu, obéissant à des euphémismes déclaratoires polysémiques voire versatiles, entretenus par les chefs d'Etat occidentaux, à l'égard du Sahara marocain.

Mais, il ne faut pas omettre, ou reléguer au second rang, qu'au fond, la proclamation du président des USA reflète une mesure juridique dû-

ment valable qui relève de ce que la tradition juridique internationale dénomme « la compétence nationale d'un Etat souverain », telle qu'elle est posée et définie par le 7ème alinéa de l'article 2 de la Charte des Nations unies d'un côté, et par les dispositions pertinentes de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, de l'autre.

C'est dire qu'au regard du droit international, la proclamation émise par le président des USA est dûment et pleinement conforme à la légalité internationale fondée, en matière d'établissement des relations diplomatiques et de reconnaissance des Etats, sur les postulats d'égalité souveraine et de consentement mutuel.

A l'échelle du droit interne américain, la proclamation présidentielle tire sa légalité aussi bien de la Constitution que de la jurisprudence de la Cour suprême.

Au niveau du texte constitutionnel, le président détient les pouvoirs l'habilitant à conduire les affaires diplomatiques.

Autrement dit, en tant que titulaire du pouvoir exécutif fédéral, il se présente comme le vicaire de la poli-

tique étrangère de son pays dont les instruments essentiels de mise en œuvre résident dans la reconnaissance des Etats et l'établissement des relations diplomatiques.

D'ailleurs, l'histoire est chargée de plusieurs cas de reconnaissance par des présidents américains d'Etats étrangers en établissant avec eux des relations diplomatiques, d'une part, et de cas de rupture de relations diplomatiques avec d'autres Etats, d'autre part (Iran, Cuba, etc).

De son côté, la Cour suprême a, à l'occasion d'une pluralité d'arrêts, reconnu au président le pouvoir de reconnaître les Etats étrangers en le transformant en un des outils de mise en œuvre de la politique étrangère qui lui est, au reste, dévolue.

En propos conclusifs, il est soutenable de dire que la proclamation de Trump remplit toutes les conditions de fond et de forme qui en font, concrètement, une décision juridiquement saine et géopolitiquement opportune.

Par Hicham Berjaoui

Enseignant-chercheur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES) de Marrakech.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Avis de report
de l'A.O.O N°13/2020/BP

Le Président du Conseil Provincial d'El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n°13/2020/BP, relatif aux Travaux d'aménagement de la traversée RP n°3416 au centre de la Commune Territoriale Sidi Smail Province d'El Jadida, que :

- La date d'ouverture des plis est reportée au **Mardi 29 Décembre 2020 à 10 :00 heures au lieu du Lundi 21 Décembre 2020 à 10 :00 heures.**
- Les échantillons et les fiches techniques afférents aux produits exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Direction générale des services du Conseil Provincial d'El Jadida avant le **Lundi 28 Décembre 2020 à 16 :00 heures au lieu du Vendredi 18 Décembre 2020 à 16 :00 heures**

Le reste est sans changement. N° 11 043/PA

Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION DE L'ORIENTAL
AGENCE RÉGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE L'ORIENTAL



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental sis à l'Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres de prix désignés ci-après :

Appel d'offre N°	Objet	Caution provisoire (DH TTC)	Estimation de l'Administration (EN DH TTC)	Date et l'heure de l'ouverture des plis	pièces justificatives à fournir
37/2020/AREPO	Les prestations d'assurances multirisques assurance de la responsabilité civile assurance des accidents de travail pour le personnel de l'AREPO ;	1 500,00	59 400,00 DHS TTC	Le 12/01/2021 à 10h00	L'article 3 du règlement de consultation

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental sis à Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda ;
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

N° 11 046/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°83/2020/BR

Le 13/01/2021 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Construction des routes dans les communes relevant de la Province de Figuig.**

- ✓ Tandrara - la gare sur 10,2km commune Tandrara
- ✓ RN10 - Baten Jdari sur 13,9km commune Bouanane

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 375.000,00. DHS (trois cent soixante-quinze mille dirhams)
 L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 25.002.624,00 DHS (vingt-cinq millions deux mille six cent vingt-quatre dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son Altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 05 du règlement de Consultation.

Dossier Technique comprenant :
 Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Classe	Qualifications
B	1	B1/ B3/B5

Pour les concurrents non installés au Maroc :
 Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 11 047/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa
Direction Provinciale de l'Agriculture TIZNIT

AVIS DE REPORT ET RECTIFICATION
DE L'AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° 03/ 2020/DPA/TIZNIT

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'avis de la consultation architecturale N° 03/2020/DPA/TIZNIT du 28/12/2020 à 10 H, publié au journal (libération n° 9182 du 04/12/2020) ayant pour objet : Etude architecturale et suivi des travaux de construction de trois unités de valorisation des produits de terroir à C.T Tighmi, cercle d'Anezi, C.T Arbaa Sahel et C.T El Maader El kabir, cercle de Tiznit, province Tiznit, est reporté jusqu'au **Mercredi 20 Janvier 2021 à 10 H.**

En outre, le programme des prestations architecturales a connu quelques rectifications.

Veuillez télécharger la version dûment rectifiée au niveau du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le reste sans changement. N° 11 044/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE MIDELT
CONSEIL PROVINCIAL MIDELT

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE
SEANCE PUBLIC

Il sera procédé le **27/01/2021**, à partir de 11 heures à la salle des réunions sise au siège du conseil Provincial de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale suivante :

N°	Heure d'ouverture de plis	OBJET	LE BUDGET PREVISIONNEL MAXIMUM, HT EN DIRHAMS
01/2021	11 heures	<i>Etudes Architecturales et suivi des travaux de construction d'une salle couverte au centre Imilchil, Commune Territoriale Imilchil, Province de Midelt.</i>	3 200 000,00 dhs ht (Trois millions deux cent mille dirhams hors taxes).

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège du conseil Provincial de Midelt ou téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés relevant du conseil Provincial de Midelt
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics;
- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 06 du règlement de consultation architecturale.

N° 11 045/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°84/2020/BR

Le 13/01/2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Construction de routes dans les communes relevant de la Préfecture Oujda Angad.**

- ✓ Giratoire El Guerbouz - Sidi Ahmed Boughzal sur 16,100 km, commune Bni khaled
- ✓ Accès Briden Ouled Zerrouk sur 0,420km, commune Bni khaled
- ✓ Accès Sidi Abdelkader Meriem sur 1,700 km, commune Bni khaled
- ✓ RP6018 - RP6020 par Lakjaouaa sur 6,650 km, commune Ain sfa

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 310.000,00. DHS (trois cent dix mille dirhams)
 L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 20.325.492,14 DHS (vingt millions trois-cents vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-douze dirhams 14 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son Altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 05 du règlement de Consultation.

Dossier Technique comprenant :
 Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Classe	Qualifications
B	1	B1/ B3/B5

Pour les concurrents non installés au Maroc :
 Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 11 048/PA

"SAFI SEUIL"
AUX TERMES D'UN ACTE SOUS SEING PRIVÉ A SAFI EN DATE DU 03 DECEMBRE 2020, IL A ETE CONSTITUE UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE. DENOMINATION SOCIALE: "SAFI SEUIL". OBJET: EXPLOITANT PARKING ET TRAVAUX DIVERS. SIEGE SOCIAL: N°9 Imm A5 Q safi 2 SAFI. DUREE: 99 ANS. LE CAPITAL SOCIAL: 100.000,00DH, DIVISE EN 1000 PARTS SOCIALES DE 100,00DH CHACUNE REPARTIES ENTRE M BADR Mohammed Aziz500 PARTS ET MBADR Mohammed Ihab500 PARTS. BADR Mohammed AZIZ EST DESIGNÉ GERANT DE LA SOCIETE POUR UNE DUREE ILLIMITEE. LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU TPI DE SAFI, LE REGISTRE DE COMMERCE EST CREE LE 07/12/2020 SOUS LE N° 11065. POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE.

N° 11 049/PA

STE «ALPHA CUTTER SERVICE»

I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 19.10.2020 de la société «ALPHA CUTTER SERVICE» SARL AU, au capital de 10.000,00 DHS, ayant son siège social à Tanger, Angle Av. Med V et Rue Ibn Kathir Résidence DOMARES 1. 5ème Etage N°52.
II) * Le transfert du siège social de la Société de Tanger, Angle Av. Med V et Rue Ibn Kathir Résidence DOMARES 1. 5ème Etage N°52, pour le fixer à Fès : Complexe Texnord Zone Industrielle Dokkarat.
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 16.12.2020 sous le n° de dépôt 3629/2020, et le RC n° 65313.
LE GERANT

N° 11 050/PA

"FLIPCABELIYA" SARL A.U

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 11/12/2020 il a été constitué une sarl a.u, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Objet : Immeuble, promoteur immobilier, courtier de produits alimentaires ou agricoles, marchand ou intermédiaire effectuant importation et exportation.
Siège Social: 10 Rue Liberté Etg 3 N°5 - Casablanca.
Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : Mr KHALID SABA 1000 parts.
Gérance : Mr KHALID SABA est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 757639 en date du 16/12/2020 et immatriculé sous le numéro 483039.
POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 11 051/PA

«STE SOUFI WOOD» SARL/AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/09/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée avec les caractéristiques suivantes :
- DENOMINATION : «STE SOUFI WOOD» SARL/AU
- OBJET SOCIAL : L'importation du bois et ses dérivés et marchand de matériaux de construction.
- SIEGE SOCIAL : Oujda 10 RUE HASSAN EL MARRINI ET RUE IBN ASSIM.
- DUREE : 99 ans.
- CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à 100.000 dirhams, divisé en 1000 parts sociales de 100dhs chacune, réparties comme suit :
1° - M. SOUFIANE NAIMI : 1.000 parts
- GERANCE : M. SOUFIANE NAIMI, GERANT de la société pour une durée illimitée.
- DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 02/12/2020 suivant R.C n°36081.

N° 11 052/PA

SOCIETE ENTREPRISE HOUAR SA

Au capital de 100.000.000 Dh, RC n° 11205
Siège social: Oujda, Rte Ain Beni Mathar, Km 4, B.P. n° 445
Augmentation du Capital social
L'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 25/11/2020, de la «SOCIETE ENTREPRISE HOUAR» SA, au capital de 100.000.000 Dh et dont le siège social est à Oujda, Rte Ain Beni Mathar, Km 4, B.P. 445, a décidé de porter le capital social de Cent Millions (100.000.000) Dh à Cinq Cent Millions (500.000.000) Dirhams par prélèvement:
- Sur des créances liquides et exigibles détenues par les actionnaires à hauteur de cent soixante et onze millions cinq cent douze mille (171.612.000) Dirhams, et ce par l'émission de cent soixante et onze mille cinq cent douze (171.612) actions nouvelles de mille (1.000) Dirhams chacune.
- Sur le report à nouveau à hauteur de deux cent vingt huit millions trois cent quatre vingt huit mille (228.388.000) Dirhams, et ce par l'émission de deux cent vingt huit mille trois cent quatre vingt huit (228.388) actions nouvelles de mille (1.000) Dirhams chacune.
Les nouvelles actions à créer sont réparties entre les actionnaires en tenant compte de la suppression du droit préférentiel de souscription au profit des actionnaires.
Le capital de la société est fixé à cinq cent millions (500.000.000) Dh divisé en cinq cent mille (500.000) actions de mille (1.000) Dh chacune.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Oujda, RC n° 11205- Oujda, le 14/12/2020.

N° 11 053/PA

BADR BRIQUE SARL AU CONSTITUTION

Au capital de 100 000 Dhs
Siège social : 45, Rue Abdelkader Mouftakar 2ème Etage, N° 4 Casablanca RC : 483123
Au terme d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 16/11/2020, il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
- DENOMINATION : BADR BRIQUE SARL AU
- OBJET : matériaux de construction (marchand en gros).
- SIEGE : 45, Rue Abdelkader Mouftakar 2ème Etage, N° 4 - Casablanca
- CAPITAL : 100 000,00 DHS
- DUREE : 99 ans
GERANTS :
- Mr. Ahmed EL ADAK marocain, C.I.N N°S376935, Né le 05/08/1978, demeurant à Rue Ibnou Katir Esc E Etg 4 Appt 21 Ang Abou Soufiane Attouri Maarif, Casablanca.
IMMATRICULATION : la société a été immatriculée au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 16/12/2020 sous le numéro 757691.
Pour avis, le gérant

N° 11 054/PA

CONSTITUTION FIBOL SARL AU CAPITAL

DE : 90.000,00DHS RC:147309 RABAT
Aux termes d'un acte S.S.P à Rabat en date du 27/02/2020 a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes ;
FORME : société à responsabilité limitée
DENOMINATION: FIBOL
OBJET : RESTAURATION
SIEGE SOCIAL: CHEZ APIMO SERVICE 15 AVENUE AL ABRTAL N°4 AGDAL RABAT
DURÉE : 99 ANS
CAPITAL SOCIAL: 90.000,00 DHS divisé en 900 parts sociales de 100dhs entièrement souscrites et libérées et attribuées aux associés :
AAHD SADOUK 300 PARTS
AMINE MESABAHI 300 PARTS
HOSSAM LAROUCSI BOUHARRAT 300 PARTS
GÉRANCE: AAHD SADOUK. AMINE MESBAHI. HOSSAM LAROUCSI BOUHARRAT
ANNÉE SOCIALE: du 1er janvier au 31 décembre
2. Le dépôt légal a été effectué au CRI de Rabat le 12/03/2020 sous le N° 1391
Pour extrait et mention
LE GERANT

N° 11 055/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration Direction des Domaines de l'Etat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 15/DDE/DSI/2020
Le 19 Janvier 2021 à 10 Heures 30 mn, il sera procédé, dans la salle des

réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour la maintenance de l'Apppliance FORTIMANAGER installé au niveau de la Direction des Domaines de l'Etat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 111 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Mille Trois Cent (1300,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme TTC de Quatre Vingt Douze Mille Quatre Cent (92400,00) Dirhams TTC ;
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
1. Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;
2. soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;
3. Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 111 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat ;
4. soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 11 056/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE MIDELT CONSEIL PROVINCIAL MIDELT

Avis d'appel d'offre ouvert N° : 01/BP/2021
Le 27/01/2021 à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions sise au siège du conseil Provincial de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix concernant : Etudes Techniques et suivi des travaux de construction d'une salle couverte au Centre Imilchil. Commune Territoriale Imilchil Province de Midelt
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés

relevant du conseil Provincial

Il peut, également, être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000,00.
L'estimation de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 105 000,00 Dhs (Cent cinq mille dirhams, 00 cts TTC) ;

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
Déposés, contre récépissé, leurs plis auprès du bureau d'ordre du conseil Provincial de Midelt ,
Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité,
Soit remis, séance tenante, au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 5 du règlement de la consultation
Il est demandé, les domaines d'activités suivants :

D14 et D15
N° 11 057/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D ALHOUZ COMMUNE DE SETTI FADMA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° :05/CSF/2020

Le MERCREDI 13 JANVIER 2021 à 11H00 (onze heures), il sera procédé, au siège de la Commune de setti fadma, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :AFFERMAGE DE L'ABATTOIRE DE LA COMMUNE DE SETTI FADMA .
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de (20.000,00 Dhs ttc). vingt mille dirhams ttc.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service recettes de la Commune de settifadma
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00 Dhs «Six milles dirhams ».
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de settifadma
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit envoyer, par courrier électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 11 058/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D ALHOUZ COMMUNE DE SETTI FADMA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° :06/CSF/2020

Le MERCREDI 13 JANVIER 2021 à 12H00 (Douze heures), il sera procédé, au siège de la Commune de setti fadma, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :AFFERMAGE DES PARKINGDE LA COMMUNE DE SETTI FADMA .

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de (60.000,00 Dhs ttc). SOIXANTE mille dirhams ttc.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service recettes de la Commune de settifadma
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00 Dhs «Six milles dirhams ».
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de settifadma
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit envoyer, par courrier électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 11 059/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ENTRÉE	IMPOSÉ		BOUCLIER FIN D'ANNÉE	LETTRES DE SADE	MÉTAL		BALAI	AMI DÉVOUÉ	MUSE DE L'ASTRO- NOMIE	DÉSERT ROCHEUX
					PAGAYE- LUR					
LIT ARABE					COPAÏN	VOUS COUPE LE SOUFFLE		DIX SUR DIX MAGIC- IENNE		
		DEMI- SOLDE	EN VITESSE	COULÉE DE LAVE			FLAGRANT DÉLIT EN HÂTE			
PIGÉ									EN BERNE	BRODE
TABAC					REMPLA- CEMENT GRECQUE					
PINGRE										
EN SIBÉRIE			LETTRES DE LONDRES		FEMME GENDAR- ME	FAIRE SES ADIÉUX	VENUE AU MONDE RÉCUSA			
FARIBOLE										MOLLA- SSON
				OVATION		FORME D'AVOIR			EN CATIMINI	
LIASON INCOR- RECTE CRACK			ARDENT							ORIENT
PROLON- GERIONS		LITHIUM	COULÉE DE LAVE PRÊTE- NOM			PRÉPOS- ITION	À LA MODE	CARDIN- AUX EN BOIS		
UN ALLEMAND				PRONOM INDÉFINI			NON RUSSE			

Solution mots flechés d'hier

RÉGLÉ	BOUCLE	DOUBLES	S	ROND	H	ERLAI ÉCHÉANCE	T	MORCEAU DE MORCEAU	I	PRONOM TITRE	HÂLÉS
R	E	S	O	L	U	E	C	L	A	T	
LÂCHE	M	O	U	P	O	I	N	T	A	R	E
AU PIED DE LA LETTRE	P	S	E	N	P	A	N	N	E		
LAVAGE	R	I	N	C	A	G	E	E	I	N	
	R	I	E	N	C	H	I	C	H	E	
TINTIN NAZI	S	S	B	O	I	S	S	E	F	F	E
FERVENT	O	P	A	R	T	I	E				
	E	N	T	H	O	U	S	I	A	S	T
TYPE	N	F	O	U	L	L	E	R	S	E	U
	M	E	C	O	U	T	E	R	I	N	
BANDE DE CHIENS	M	E	R	E	M	E	L	E	I	O	E
	M	E	U	T	E	V	A	G	A	B	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV								■		
V									■	
VI			■		■					
VII										
VIII				■					■	
IX										
X										

HORizontalement

- I. Espionne les cols blancs.
- II. En réserve.
- III. Il est gonflé !
- IV. Question existentielle en deux mots, elle est top en un. - Une rareté chez Khrouchtchev.
- V. Animalcules.
- VI. En circulation chez Dracula. - Cognât en retour.
- VII. Du genre réfractaire.
- VIII. Pour l'Angleterre d'en-haut. - Le neuvième fait des bulles.
- IX. Donnerions de l'intérêt.
- X. Ascétique mais pas forcément acide !

VERTICALEMENT

- 1. Elle se fait du blé.
- 2. Acides mais pas forcément acétiques.
- 3. Retours aux sources.
- 4. Ce n'est pas moi, c'est l'autre ! - Monte en branche.
- 5. Sait que faire des plumes du paon. - Pendant.
- 6. En deux mots, a mélangé. - Ève n'a pas eu de mal à en trouver.
- 7. C'est grâce à elle que le bâtiment va.
- 8. Elle est toujours fétide. - Religieux musulman... qui fête Noël !
- 9. Est peut-être gélif. - Donne la clé. - Griffes Napoléonienne.
- 10. Arnaqueuse.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	T	E	L	E	S	I	E	G	E	S
II	A	V	A	L	A	N	C	H	E	■
III	R	A	I	L	■	O	R	A	G	E
IV	E	S	C	A	R	P	I	N	■	I
V	N	I	■	■	F	I	N	A	U	D
VI	T	O	R	D	■	N	S	■	N	E
VII	A	N	N	A	L	E	■	T	I	R
VIII	I	■	■	M	A	S	S	I	F	■
IX	S	K	I	E	S	■	■	E	L	I
X	E	L	F	E	■	A	L	T	A	I

Grilles de sudoku

Facile

4				8	5			
		2	9					
	8	1		7		4		6
	9	4		8				1
2	7	5		6		9	8	3
6			2		7	5		
5		3		4		8	1	
			3	9				
		9	8					2

Moyen

4		2		3		6		
			7	5		4		
9					1			
3					8	9		
7		6	8	3				2
	2	8						3
		4						1
	7	9	5					
2	9			8				7

Difficile

		6	3			9		
		1				5		
6			2		7			
3		2			4	8		
8	4				5	6		
	9	6		4		3		
		7	4			5		
	4				9			
9			1	6				

Expert

	9	4	5			7	1	
3								
	1	9			8			
	3	5	2				4	
2		6	3		5			
	8			9	3			
							5	
	1	9		5	4	8		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	4	8	1	2	6	9	7	5
2	1	9	5	8	7	3	4	6
5	7	6	3	9	4	8	1	2
8	5	3	9	6	1	7	2	4
6	2	7	4	5	8	1	3	9
1	9	4	2	7	3	6	5	8
9	3	1	6	4	2	5	8	7
7	6	2	8	3	5	4	9	1
4	8	5	7	1	9	2	6	3

Moyen

8	7	2	4	9	1	6	5	3
6	4	3	8	5	2	9	7	1
9	5	1	3	6	7	4	8	2
7	9	5	2	1	4	3	6	8
2	3	8	5	7	6	1	9	4
4	1	6	9	8	3	7	2	5
5	6	4	7	3	8	2	1	9
3	8	7	1	2	9	5	4	6
1	2	9	6	4	5	8	3	7

Difficile

2	3	5	4	6	7	9	8	1
4	8	9	2	3	1	7	5	6
6	1	7	8	9	5	4	2	3
3	4	1	5	7	8	2	6	9
9	5	2	6	1	3	8	7	4
7	6	8	9	2	4	1	3	5
5	9	4	3	8	2	6	1	7
1	2	3	7	4	6	5	9	8
8	7	6	1	5	9	3	4	2

Expert

5	8	9	2	1	6	3	7	4
1	3	2	4	9	7	5	8	6
7	6	4	5	8	3	9	2	1
8	7	5	1	3	2	6	4	9
2	9	6	7	4	5	1	3	8
3	4	1	9	6	8	2	5	7
6	5	8	3	7	1	4	9	2
9	2	7	6	5	4	8	1	3
4	1	3	8	2	9	7	6	5

Sport

Calcio

L'Inter remet de nouveau la pression sur l'AC Milan

L'Inter Milan a battu Naples (1-0) sur un penalty de Romelu Lukaku pour revenir à un point du leader l'AC Milan qui a de nouveau souffert pour sauver un point chez le mal classé Genoa (2-2), mercredi lors de la 12^e journée de Serie A.

L'AC Milan conserve un point d'avance sur l'Inter et quatre sur la Juventus, accrochée sur sa pelouse par l'Atalanta Bergame (1-1) dans un match marqué par une rareté: un penalty manqué par Cristiano Ronaldo.

Les Nerazzurri sont les principaux bénéficiaires d'une journée qui n'aura guère fait évoluer le classement, avec sept nuls sur les neuf premiers matches disputés, en attendant AS Rome-Torino devant se disputer hier.

Tendu, fermé, le choc entre l'Inter et Naples a basculé sur un coup du sort: une sortie en retard du gardien Ospina dans les pieds de Darmian, synonyme de penalty pour les Nerazzurri et agrémentée d'un carton rouge pour le capitaine napolitain Insigne, pour contestation. Lukaku (73^e) ne s'est pas fait prier pour rejoindre au classement des buteurs Zlatan Ibrahimovic (AC Milan) et Cristiano Ronaldo (Juventus) avec 10 buts.

Ce carton rouge a rendu furieux l'entraîneur du Napoli: "Il n'y a qu'en Italie qu'on sort un joueur pour une telle réaction. L'arbitre est un peu susceptible", a pesté Gennaro Gattuso.

Les Napolitains, qui ont rapide-

ment perdu leur attaquant belge Dries Mertens sorti en pleurs (cheville gauche), peuvent avoir des regrets. À dix, ils ont eu les occasions pour égaliser mais sont tombés sur un gardien milanais Handanovic des grands soirs et sur un poteau récalcitrant (Petagna, 90^e+2).

Cette cinquième victoire consécutive en Serie A, difficilement conservée dans un final dominé par Naples, conforte la mission "scudetto" de l'Inter: le championnat est devenu l'objectif quasi-unique depuis la sortie de route en Ligue des champions.

"C'était un match très tactique, pas très joli, mais ce sont des points importants, qui valent double contre un tel concurrent", a commenté Antonio Conte.

L'AC Milan, comme le week-end dernier contre Parme (2-2), a été bousculé. Mais le leader s'accroche à son invincibilité (24 matches sans défaite en championnat depuis la reprise des compétitions en juin).

Aux deux buts du Genoa de Destro (47^e, 60^e) ont répondu les égalisations de Calabria pour le 1-1 (52^e) puis de Kalulu (83^e) pour le 2-2: encore l'oeuvre de défenseurs - Theo Hernandez avait déjà marqué les deux buts rossoneri contre Parme - dans une équipe orpheline de Zlatan Ibrahimovic, absent depuis le 22 novembre en raison d'une blessure à une cuisse.

Le retour du Suédois est espéré pour dimanche et ne sera pas de trop contre les ambitieux de Sassuolo (5^e).



"Un match difficile. On ne peut pas toujours aller à fond", a commenté Stefano Pioli, l'entraîneur milanais, en saluant la capacité "d'une équipe qui ne lâche jamais".

Sixième nul en douze journées pour la Juve, toujours sur courant alternatif en championnat, au terme d'un match spectaculaire contre l'Atalanta ponctuée d'arrêts de grande classe des deux gardiens.

Federico Chiesa avait pourtant concrétisé la belle entrée en matière des Bianconeri d'une superbe frappe en lucarne (29^e).

Mais l'Atalanta, faisant fi d'un contexte interne plombé par les tensions opposant l'entraîneur Gian Piero Gasperini à la star de l'équipe Alejandro Gomez, a bien réagi. La "Dea" a logiquement égalisé d'un joli tir sous la barre de Freuler (57^e), quelques instants après l'entrée en jeu de "Papu" Gomez.

Le score ne bougera plus, la faute principalement à deux gardiens intraitables. À l'image du portier bergamasque Pierluigi Gollini, qui a stoppé le penalty de Ronaldo

(61^e) et deux énormes occasions de Morata (48^e, 62^e).

"On doit gagner ces matches-là. On a eu plusieurs opportunités et on n'a pas été capables de conclure. Et quand vous laissez ces matches ouverts, ce genre de choses peut arriver", a pesté l'entraîneur turinois Andrea Pirlo.

"C'est un grand résultat, à un moment on a même pensé qu'on pouvait le gagner", a savouré en retour Gasperini, pas fâché de ramener un point alors que la tempête continue de souffler dans le club.

Premier League

Une manche taillée sur mesure pour Liverpool

Liverpool en battant Tottenham (2-1) lors du sommet de la 13^e journée, mercredi, a fait un petit écart en tête de la Premier League, profitant aussi des faux-pas de Southampton et Leicester, respectivement accroché par Arsenal (1-1) et battu par Everton (0-2).

Un but tardif de Roberto Firmino a permis à Liverpool de reprendre la tête du classement au terme d'un choc très intense à défaut d'être réellement spectaculaire.

Avec 28 points, les Reds prennent 3 points d'avance sur leur victime du soir et 4 sur Southampton et Leicester.

Tottenham pourra nourrir des regrets, ayant eu les occasions les plus dangereuses et concédé une ouverture du score un peu gag, avec ce tir de Mohamed Salah dévié et qui est retombé dans la lucarne de Hugo Lloris, impuissant (1-0, 26^e).

"La meilleure équipe a perdu", a pesté José Mourinho après le match au micro d'Amazon Prime Vidéo.

"Un nul aurait été un mauvais résultat, vu notre performance, alors vous imaginez ce qu'on ressent avec cette défaite. C'est un résultat très injuste", a-t-il ajouté, alors que Klopp a es-

timé que "la victoire était absolument méritée" pour son équipe.

Le second but, une tête autoritaire en pleine lucarne, sur corner, de Firmino (90^e), ne doit, en tout cas, rien à personne et ce succès a le parfum des nombreuses victoires arrachées en extremis l'an dernier.

Les Spurs avaient rapidement égalisé avec un contre fulgurant et une ouverture millimétrée de Giovanni Lo Celso pour Son Heung-min plein de sang-froid pour ajuster Alisson (1-1, 33^e). Ils auraient pu virer en tête à l'heure de jeu si Steven Bergwijn n'avait pas vu son plat du pied heurter le poteau ou si Harry Kane n'avait pas raté sa tête à 5 mètres du but sur le corner qui avait suivi.

Mais Liverpool aurait aussi pu forcer la décision plus tôt, sur une frappe puissante de Sadio Mané qui a touché le haut de la transversale (70^e).

Une victoire psychologiquement importante pour les tenants du titre, même si leurs rivaux n'ont certainement pas dit leur dernier mot.

Sur une pente très inquiétante depuis quelques matches, Arsenal a stoppé sa glissade

en prenant un point contre Southampton (1-1).

Les Saints sont malgré tout sur le podium (3^e avec 24 points), alors qu'Arsenal reste à une décevante 15^e place, avec 10 unités de moins.

Les Gunners ont bien failli concéder une 5^e défaite de suite à domicile qui aurait été historique.

L'ancien joueur d'Arsenal, Theo Walcott avait profité d'une défense mal placée et d'une ouverture parfaite de Che Adams pour aller tromper Bernd Leno d'une balle piquée (0-1, 18^e).

Mais Mikel Arteta aura sans doute été réconforté par la réaction de son équipe et par le premier but depuis le 1^{er} novembre de Pierre-Emerick Aubameyang (1-1, 52^e).

Les Gunners ont fini le match à dix, comme lors de leur défaite (1-0) contre Burnley dimanche, à cause d'une faute idiote de Gabriel au niveau de la ligne médiane, qui lui a valu un second carton jaune (62^e), mais les Londoniens ne se sont pas désunis et ont même failli l'emporter sur une tête de Rob Holding qui a heurté la barre (90+2).

Un point méritoire et qui donne des motifs d'espérer.

Battu chez lui par une formation d'Everton qui confirme le regain de forme perçu contre Chelsea (1-0) samedi dernier, Leicester a encore laissé filer des points à domicile.

Les Foxes restent 4^e avec 24 points mais voient les Toffees revenir sur leurs talons, 5^e avec 23 unités.

Les hommes de Carlo Ancelotti, en dépit des absences en défense, ont retrouvé leur capacité défensive et leur mordant offensif.

Ils ont été aidés pour l'ouverture du score par une faute de main du gardien Casper Schmeichel, sur une frappe à rebond de Richarlison sur sa gauche (1-0, 21^e).

Schmeichel, décidément malheureux sur ce match, a réalisé une double parade exceptionnelle sur un corner à la 72^e, mais son second arrêt a été repris par un joueur d'Everton, Mason Holgate, qui a marqué de près (2-0).

Il s'agit du 7^e but encaissé sur corner cette saison par les hommes de Brendan Rodgers à qui les défenseurs centraux blessés Jonny Evans et Caglar Söyüncü manquent cruellement.

Mais avec deux tirs cadrés seulement sur 14 tentatives, ils n'ont guère été inspirés offensivement non plus.

Football: Des remplacements supplémentaires en cas de commotion testés dès janvier

De nouveaux remplacements supplémentaires seront testés dans les matches de football en cas de commotion à partir de janvier 2021, a annoncé mercredi l'International Board (IFAB), garant des lois du jeu.

Cette décision a été prise pour éviter "de graves conséquences" si le joueur est victime d'un deuxième choc crânien dans le même match, ceci sans désavantager son équipe en le sortant du terrain, a précisé l'IFAB dans un communiqué.

Le directeur technique de l'IFAB, David Elleray, a expliqué lors d'une conférence téléphonique qu'une sortie définitive du joueur permettra "de bien évaluer" son état

de santé, et a été préférée à un remplacement temporaire qui aurait maintenu "une pression sur le joueur pour reprendre le match".

Cependant, l'idée est de fixer une règle "applicable à tous les niveaux du football" professionnel ou amateur, surtout que l'essentiel des rencontres "sont disputées sans médecin ou personnel médicalement formé sur les lieux, a souligné l'instance internationale. Il est à signaler que ce protocole devait initialement être expérimenté lors du tournoi olympique de football des JO de Tokyo, mais son report d'un an à l'été 2021 a bouleversé le calendrier.

Sérieuse épreuve algérienne d'entrée pour les U20 marocains

Un cap à bien négocier en vue d'envisager la qualification à la CAN mauritanienne

Le Onze national des U20 entamera, aujourd'hui au stade El Menzeh à Tunis, sa campagne des éliminatoires, zone Nord, de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie prévue l'année prochaine en Mauritanie.

Pour sa première sortie, la sélection marocaine aura à en découdre avec son homologue algérienne qui, lors de la première journée, avait forcé l'issue de parité, un partout, devant l'équipe tunisienne, hôte de ces éliminatoires.

Sous la conduite de Zakaria Aboub, le Onze national entretient l'espoir légitime de réussir pleinement ce tour qualificatif qui regroupe outre l'EN, les sélections nationales de Tunisie, d'Algérie, d'Égypte et de Libye, sachant que les deux premiers du classement se qualifieront aux phases finales de la CAN des moins de 20 ans.

L'équipe nationale, qui compte dans ses rangs de jeunes joueurs qui ne manquent ni de talent ni de détermination, a préparé cette échéance nord-africaine dans de bonnes conditions au Complexe national Mohammed VI de football à Maâmoura. Une concentration qui fut ponctuée par pas moins de trois matches tests qui ont permis au staff technique de voir à l'œuvre les joueurs retenus face à de bons sparring-partners du continent.

L'équipe nationale a remporté son match contre le Burkina Faso par 1 à 0, tandis que lors de la double confrontation face au Togo, les résultats enregistrés ont été une défaite par 2 à 1 puis un match nul : 1-1.

Sur place, les partenaires du Wydadji Taha



Ph : frmf.ma

Mourid ont peaufiné durant cette semaine leur programme de préparation afin d'être fin prêts le jour J, face à une sélection algérienne dont le sélectionneur Saber Bensmain, a fait savoir dans une déclaration au site officiel de la Fédération algérienne de football, relayée par l'agence APS, que « nous comptons donner le maximum pour faire mieux contre le Maroc ».

Avisés, les U20 marocains sont tenus de bien négocier ce cap en vue d'aborder le second dans de bonnes dispositions face à la sélection tunisienne lundi prochain. Tandis que le 24 décembre, l'EN sera à l'épreuve libyenne et le 27 courant, le dernier match devrait être en principe face à l'équipe égyptienne qui avait

perdu son premier match devant la Libye sur tapis vert (2-0). Après que 17 joueurs avaient été testés positifs à la Covid-19, les responsables de la sélection égyptienne se sont vus dans l'obligation de limiter leur feuille de match à 14 joueurs, alors que le règlement de la CAF exige au moins quinze joueurs.

Il convient de signaler en dernier lieu que sept sélections ont déjà assuré leur qualification à la phase finale de la CAN U20. Il s'agit du Ghana, du Burkina Faso, de la Gambie, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Mozambique, de la Namibie, en plus, bien entendu, de la Mauritanie, pays hôte de cette 22ème édition.

Mohamed Bouarab

Divers

Football féminin

La sélection nationale féminine des moins de 20 ans disputera une double confrontation amicale face à son homologue du Liberia, et ce les 24 et 28 décembre dans la capitale libérienne, Monrovia, a annoncé mercredi la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Pour prendre part à ces deux matches amicaux, les Lioncelles de l'Atlas entameront un stage de préparation au Complexe Mohammed VI de football à Maâmoura, a indiqué la FRMF dans un communiqué publié sur son site internet.

Voici, par ailleurs, la liste des 24 joueuses convoquées au rassemblement :

Salma Tammam, Hajar Errakas, Salma Stiten, Oumayma Heddiya, Zineb Erroudany, Ikram Benjaddi, Manar Hassanaine, Zineb Elarari, Wissal Rafik, Sofia Bouftini, Oumayma El Amrani, Nassima Jawad, Soukaina Essalmi, Chaimae Chaoumi, Marwa Hassani, Hanan Olivia Lebdaoui, Aicha Chnina, Nouhaila Tyti, Nesryne El Chad, Sofia Boussat, Anfal El Yamani, Marwa El Mrizek, Manal Hamdaoui et Ayah Idrissi.

Beach-soccer

La sélection nationale de beach soccer devait disputer, les 17 et 19 décembre à Salé, une double confrontation amicale face à son homologue des Emirats arabes unis, a annoncé mercredi la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Les deux sélections devaient s'affronter d'abord hier au Complexe Mohammed VI de football, avant de se retrouver deux jours plus tard (11h) sur la même pelouse, a indiqué la FRMF dans un communiqué publié sur son site internet.

A cet effet, le sélectionneur national, Mustapha El Haddaoui, a fait appel à 16 joueurs pour prendre part à cette double confrontation, a fait savoir le communiqué.

Voici, par ailleurs, la liste des 16 joueurs convoqués :

Ismail Ouairi, Zakaria Souari, Houssam Zerqoui, Sami Izal, Ali El Khyiam, El Houssine Fenchi, Houssam Karouti, Zouhair Jabri, Mohamed Ghilani, Azzedine Hamidi, Amine Bidouri, Younes Assass, Yassine Kamal, Mohamed Sahli, Rabii Aboutalbi et Abdellah Zeroual.

2021, le spectre d'une dégringolade pour l'économie du foot

Tribunes vidées, mercato atone, droits TV en recul... La bulle du football semble avoir éclaté sous l'effet de la pandémie de Covid-19. Avec plusieurs milliards d'euros de manque à gagner pour les clubs et des perspectives inquiétantes pour 2021.

Sur le papier, le ballon rond aurait dû voguer en 2020 vers de nouveaux records financiers: le FC Barcelone devait crever le plafond du milliard d'euros de chiffre d'affaires, et les clubs français comptaient se renforcer grâce à de nouveaux contrats de droits TV leur garantissant 1,2 milliard d'euros par saison.

Et puis la crise sanitaire a tout mis par terre.

Les compétitions se sont interrompues pendant plusieurs mois au printemps, du jamais vu en Europe en temps de paix. Les jauges réduites ou les huis clos complets, imposés par les autorités pour endiguer la propagation du coronavirus, ont asséché les recettes de billetterie.

Sans rentrées d'argent pendant le confinement du printemps, les clubs ont dû rebouter leurs dépenses partout où ils le pouvaient. Chômage partiel, baisses temporaires des salaires des joueurs ou reports dans les rémunérations, licenciement de personnel... Non sans controverses. Comme quand l'acteur incarnant "Gunnarsaurus", la mascotte d'Arsenal en forme de dinosaure, n'a gardé son emploi qu'après un élan de solidarité des supporters et joueurs du club anglais.

Au total, les clubs européens pourraient cumuler jusqu'à quatre milliards d'euros de manque à gagner du

début de la pandémie jusqu'à l'été 2021, selon l'Association européenne des clubs (ECA).

Résultat, au mercato d'été, les dépenses en transferts ont fondu comme jamais: -43% en moyenne sur les cinq grands championnats, selon les calculs de l'Observatoire du football du Cies de Neuchâtel (Suisse), et jusqu'à -75% en Espagne, où les deux géants, le Real Madrid et le Barça, sont désormais contraints de réduire drastiquement leur masse salariale.

Au terme d'une négociation avec ses joueurs, le club catalan a annoncé fin novembre avoir réduit les salaires de 122 M EUR cette saison, et ajourné de trois ans le paiement des bonus. La prolongation au-delà de juin 2021 du contrat de Lionel Messi, qui a un temps menacé de partir cet été, reste elle en suspens.

Face à ce marasme, qui touche aussi les fédérations nationales à l'image de la FFF en France (24 M EUR de manque à gagner lié à la crise sanitaire depuis juillet), l'UEFA indique à l'AFP avoir "versé 236,5 M EUR à ses membres de manière anticipée pour permettre une réponse rapide aux problèmes créés par la pandémie".

La Fifa a, elle, promis un plan de 1,5 milliard de dollars mêlant subventions et prêts versés à plus de 150 associations nationales. Loin du clinquant des grands championnats européens, des footballeurs professionnels se sont retrouvés sans ressources avec l'arrêt des compétitions, comme en Côte d'Ivoire ou en Indonésie.

Le football mondial risque-t-il la banqueroute ? Les grands clubs ne sont "pas en danger à l'heure actuelle

parce qu'ils ont beaucoup de supporters, une marque...", analyse pour l'AFP Raffaele Poli, responsable de l'Observatoire du football, davantage inquiet pour les "petits budgets". Vient s'ajouter le casse-tête des droits TV, ressource principale et vitale des clubs. En constante inflation au XXIe siècle, ils ont marqué le pas en 2020, à l'instar de l'appel d'offres de la Bundesliga allemande, clos sur une légère baisse en juin. En France, le divorce retentissant de la Ligue avec son diffuseur défallant Mediapro risque de faire chuter le montant des droits TV, une fois que ceux-ci auront été réattribués. De quoi mettre au supplice les clubs, qui ont calibré leur budget en fonction de ces sommes promises de 2020 à 2024.

Encore plus inquiétant, les clubs italiens, surendettés, ont consenti à céder à des fonds privés 10% de la future société chargée de commercialiser les droits TV de la Serie A. "Ils ont hypothéqué leur propre produit, à vie", commente Raffaele Poli.

Dans ce marasme, les inégalités entre l'élite européenne et le reste des clubs risquent de se creuser, avec le serpent de mer d'une "Superligue européenne" fermée et réservée aux plus grands, ressortie du chapeau par le président démissionnaire du Barça Josep Maria Bartomeu. Avec des clubs de moins en moins ancrés dans leur territoire, le risque d'une "désaffection" du public est réel, et d'autant plus grand que les stades resteront vides de supporters, pointe Raffaele Poli. "Plus ça dure, pire c'est, aussi pour les nouvelles générations, déjà bien plus férues de jeux vidéo et d'esport que de football..."

En Libye, un road trip dans le désert pour relancer le tourisme

Un road trip dans le désert libyen aurait ressemblé à un voyage en enfer il y a encore quelques mois, mais avec le cessez-le-feu signé en octobre, des Libyens sont partis à l'aventure dans leur pays, "pour la paix" et la relance du tourisme intérieur. Si les visiteurs étrangers ne sont pas encore de retour --la plupart des pays déconseillent formellement à leurs ressortissants de s'y rendre--, quelque 1.000 Libyens, lassés par des années de conflits, profitent de l'arrêt des combats pour voyager à bord de 300 4x4 dans leur pays plongé dans le chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

Le cessez-le-feu signé en octobre entre les belligérants a permis le lancement de ce convoi inédit à la découverte des vastes étendues du Sahara libyen. "Regardez l'enthousiasme des préparatifs avant le départ de cette grande excursion", se réjouit Joumaa Omar, un guide spécialisé dans le tourisme saharien qui n'avait plus organisé de voyages depuis de longues années.

A 55 ans, il a longtemps essayé d'inciter ses compatriotes à découvrir les richesses de la Libye, sans succès. Mais depuis peu, les demandes d'excursions dans le sud désertique se multiplient.

Le convoi, composé exclusivement d'hommes dans ce pays conservateur, débute son périple à al-Qaryat al-Gharbiyah, une "porte



du Sahara" où le temps semble figé, à quelque 300 km au sud de Tripoli.

Chêches sur la tête, lunettes de soleil et vestes polaires, des participants discutent joyeusement. Certains inspectent minutieusement leur véhicule et d'autres mangent un bout avant le départ.

Le voyage, qui doit durer entre 10 et 14 jours, doit les mener dans le Tadrart Acacus, une chaîne de montagnes à quelque 900 km au sud-ouest de Tripoli, à la frontière avec l'Algérie, célèbre pour ses peintures rupestres et ses paysages lunaires.

Une fois le plein fait, les participants venus pour la plupart du Nord s'élancent sur une piste caillouteuse bordée de maigres pelouses et en-

tourée de petites montagnes ocre. Le paysage est digne d'un western.

Joumaa Omar veut faire de ce voyage, baptisé "réunion de frères", un symbole dans un pays miné par les luttes fratricides, avec comme message "oui à la paix, non à la violence". La Libye est depuis des années en proie à une guerre entre deux entités rivales qui se disputent le pouvoir à coups de milices interposées, de drones et de mercenaires étrangers.

Le cessez-le-feu signé en octobre sous l'égide de l'ONU a ravivé les espoirs de paix dans le pays qui concentre les plus abondantes réserves de pétrole d'Afrique.

"Nous travaillons d'arrache-pied

depuis des semaines (...) pour nous assurer qu'il n'y aura pas de problèmes d'ordre sécuritaire lors de notre passage", raconte le guide, un couvre-chef noir sur la tête.

Pandémie oblige, les participants doivent présenter un test négatif et seront divisés en "petits groupes pour respecter la distanciation sociale", assure-t-il.

Jusqu'à présent habitué aux voyages organisés hors de Libye, Abdel Hamid Mohamad fait partie des participants à l'expédition.

"Je découvre que la Libye n'est pas moins belle que les autres destinations", s'enthousiasme le trentenaire.

"Je comprends maintenant

pourquoi tant d'étrangers tenaient à venir en Libye avant 2011. (...) Le pays mérite le déplacement."

Avec 1.800 km de côtes, de vastes étendues désertiques et des sites archéologiques grecs et romains intacts, "la Libye a tout", affirme l'édition 2007 du guide touristique Lonely Planet.

Longtemps mis au ban de la communauté internationale, le régime de Mouammar Kadhafi était peu à peu redevenu fréquentable dans les années 2000.

Le tourisme avait connu une timide ouverture après la levée d'un embargo onusien en 2003, avec l'émission par les autorités libyennes de visas de tourisme, la création d'un ministère dédié et le lancement d'une stratégie pour développer le secteur.

En 2010, 110.000 touristes étrangers ont visité la Libye, générant 40 millions de dollars de recettes, un chiffre réduit à néant l'année suivante.

Relancer ce secteur pourvoyeur d'emplois et de devises nécessitera le retour d'un climat stable et "la fin des divergences", note Abdallah al-Maghribi, un autre participant.

"Depuis près de dix ans, le monde n'entend parler que de guerres et de chaos en Libye alors que le pays a beaucoup à offrir", souffle-t-il. Le convoi vient en tout cas donner "une belle image du pays".

Gâteau au chocolat



Ingrédients

- 100g de biscuits en poudre
- 1 c. à soupe de cacao en poudre
- 3 c. à soupe de sucre
- 100g de poudre d'amandes
- 40g de chocolat noir + 30g de beurre
- 200g de chocolat noir
- 30g de beurre
- 3 jaunes d'œufs
- 12cl de crème liquide
- 25cl de crème liquide

Préparation

Dans un premier temps, préparer le biscuit : Faire fondre les 40g de chocolat noir avec les 30g de beurre, ensuite dans un mixeur mettre le biscuit, le cacao, le sucre, la poudre d'amande et mixer le

tout. Ajouter le chocolat fondu et mélanger le tout. Mettre cette préparation dans un moule sans fond que vous aurez préalablement beurré.

Dans un second temps, préparer la crème : Battre les 25cl de crème liquide afin d'en faire une crème fouettée puis la mettre au frigo. Faire fondre les 200g de chocolat noir au bain marie, y ajouter les 30g de beurre, les 3 jaunes d'œufs et les 12cl de crème liquide, mélanger le tout délicatement.

Une fois que ce mélange a refroidi, l'ajouter délicatement à la crème fouettée faite préalablement.

Une fois la crème obtenue, la verser sur le biscuit dans le moule et mettre le tout au congélateur pendant 2 bonnes heures. Sortir 1h avant de servir, démouler et servir frais.

Un laser à rayons X a dévoilé l'énigme d'un phénomène de magnétisme

Une équipe de scientifiques de l'Université de Rennes-1 a résolu l'énigme d'un phénomène de magnétisme en le scrutant à une échelle de temps infinitésimale à l'aide d'un laser à rayons X. La question remonte à presque un quart de siècle, après qu'une étude eut "mis en évidence qu'en irradiant avec de la lumière un composé bi-métallique, - un analogue du Bleu de Prusse composé de fer et de cobalt -, il devient magnétique", a expliqué à l'AFP le Pr Eric Collet.

Les physiciens cherchaient depuis à décomposer le mécanisme, explique le chercheur dont les travaux, menés notamment avec son collègue de Rennes-1 Marco Cammarata et ceux de l'Université de Paris-Saclay, ont été publiés lundi dans Nature Chemistry.

L'intérêt du phénomène est de faire varier l'état magnétique d'un composé bi-métallique en le transformant à volonté en aimant.

"Une des applications pourrait être le stockage d'information", explique le Pr Collet. Elle aurait "pour avantage, en utilisant la lumière, que les processus induits s'effectuent dans des temps mille fois plus rapides que les procédés actuels" utilisés dans les disques durs avec un champ électrique ou magnétique.

Mais avant d'en arriver là, il faut observer le processus par lequel le changement de structure autour des atomes de cobalt s'accompagne du

transfert d'électrons de l'atome de fer. Et répondre à la question de savoir ce qui intervient en premier. "Notre étude montre que l'excitation par la lumière déplace les atomes et c'est ce déplacement qui va induire le transfert d'électrons", explique le Pr Collet.

Pour mesurer le phénomène, il a fallu descendre à l'échelle de temps de la centaine de femtosecondes, soit un dixième de milliardième de milliardième de seconde.

L'équipe a eu accès, en 2017, à une des rares machines dans le monde, - un laser à électrons libres et rayons X appelé X-FEL et situé à Stanford (Etats-Unis) -, capables d'observer en temps réel les électrons et les atomes composant la matière. On en compte au moins cinq dans le monde aujourd'hui. On utilise déjà les propriétés de la lumière sur les matériaux, par exemple avec les panneaux photo-voltaïques, qui utilisent le principe du transfert de charge électrique.

Les recherches de l'équipe de Rennes-1, elles, "ouvrent la voie au développement d'une science du contrôle des matériaux par la lumière", selon un communiqué du CNRS commentant sa découverte.

"On essaie de comprendre comment ça marche, et après de développer de nouvelles méthodes pour contrôler les objets", a dit le Pr. Collet.